



IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 SUR L'EMPLOI AU CAMEROUN (IPEC)

*REGARD SUR LA SITUATION DE LA FEMME
ET L'ACTION SYNDICALE*

RAPPORT D'ANALYSE DU

Pr VIVIANE ONDOUA BIWOLÉ

**FRIEDRICH
EBERT 
STIFTUNG**

**IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19
SUR L'EMPLOI AU CAMEROUN (IPEC)**
Regard sur la situation de la femme et l'action syndicale

RAPPORT D'ANALYSE

Pr Viviane ONDOUA BIWOLÉ

*Enseignante à l'Université de Yaoundé II - Cameroun
Professeur associée à Yale university / USA (EPI LAMP Program)
Directeur du Cabinet Obiv Solutions*

Juillet 2020



L'opinion exprimée dans cette publication n'engage pas nécessairement la position de la FES.

@ Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Cameroun), 2020.

Tel. 00 237 222 21 52 92 – 678 26 45 78 – 985 13 46 85

B.P. 11 939 Yaoundé

email : info@fes-kamerun.org

Site : www.fes-kamerun.org

« Tout usage à but commercial des publications, brochures ou autres imprimés de la Friedrich Ebert Stiftung est formellement interdit à moins d'une autorisation écrite délivrée préalablement par la Friedrich Ebert Stiftung.

La présente publication n'est pas destinée à la vente.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.

Réalisation éditoriale : **Presses Universitaires d'Afrique, 2020**

www.aes-pua.com

Courriel : contact@aes-pua.com

ISBN : 978-9956-532-15-0

PROLOGUE

L'emploi est la meilleure assurance contre la pauvreté et la vulnérabilité. Il est un moyen de satisfaire et de subvenir aux besoins : se loger, se nourrir, se soigner et se faire plaisir. Il permet également d'avoir une reconnaissance, qu'elle soit personnelle ou professionnelle, ce qui est déjà une récompense pour chacun ; et même mieux, elle valorise et peut ouvrir la voie à des évolutions de carrière et des ressources financières importantes. Le but de l'OIT est que chacun puisse accéder à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. **La Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) pour sa part accorde une attention particulière à l'implantation d'une véritable justice sociale, y compris l'égalité de traitement de tous les travailleurs, la protection de leurs droits et la réduction des inégalités.**

L'apparition récente de la pandémie du coronavirus (COVID-19) est une situation inédite à l'échelle mondiale. Sa persistance aggravée par la faiblesse de l'économie du Cameroun joue un rôle négatif sur l'emploi. Les femmes et les hommes y sont exposés différemment. Quoique plus d'hommes que de femmes ont perdu leur emploi pendant la crise, celles-ci ont été plus touchées par tous les autres désavantages liés aux affaires et à l'emploi pendant la crise.

Face à cette situation, les problèmes de l'organisation syndicale comme le vieillissement des adhérents, une prédominance masculine, une diminution des adhésions, des ressources limitées et un déficit en matière de démocratie syndicale interne deviennent encore plus évidents. Les droits des employés sont rarement respectés et les droits syndicaux sont bafoués. Malgré toutes ces faiblesses, certains syndicats jouent un rôle clé dans la politique de l'emploi du pays : protéger la sécurité et la santé de ses employés et du lieu de travail face à la pandémie de COVID-19, sécuriser l'emploi, assurer un environnement de travail sans risque, respecter les législations nationales relatives à la santé et à la sécurité au travail, garantir la sécurité, la santé, des modalités de travail adaptées et la protection de certaines catégories de travailleurs, apporter l'assurance de la non-discrimination, de la sécurité sociale ou de la protection de l'emploi pour permettre aux travailleurs, employeurs et gouvernements de préserver des conditions de travail décentes tout en s'adaptant aux conséquences socio-économiques de la pandémie de la COVID-19.

La FES soutient ses partenaires dans leur lutte contre les disparités, la pauvreté, les conditions précaires de travail et pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs. Ses actions et activités visent à renforcer le rôle des syndicats comme acteurs principaux dans la lutte pour plus de justice sociale.

C'est dans cette optique que la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) a commandé une étude sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi au Cameroun. Cette étude a été menée avec le soutien scientifique de la Professeure Viviane Ondoua Biwolé, camerounaise, enseignante-chercheure et consultante internationale sur les questions de Gouvernance. La FES exprime sa profonde gratitude au Professeure Ondoua Biwolé et à son équipe pour le travail effectué dans cette étude. Elle remercie particulièrement tous les répondants sans qui notre action serait vaine. Enfin, un remerciement est adressé à la chargée des programmes sur les questions syndicales, ainsi que les questions genre à la FES Madame Susan Bamuh Apará, pour la coordination de ce travail. Notre souhait est que l'emploi et les mesures préconisées dans le présent rapport retiennent l'attention des décideurs et des acteurs sociaux afin que tous les travailleurs soient protégés pendant la pandémie de la COVID-19 et toutes autres catastrophes qui pourraient survenir dans l'avenir.

Mrs. Nina NETZER
Représentante Résidente
Friedrich Ebert Stiftung
Cameroun/Afrique Centrale

AVANT-PROPOS

En inscrivant ses priorités sur la démocratisation, le développement économique et social et le renforcement des structures de la société civile, la Friedrich-Ebert-Stiftung créée en 1925 et détenant le mandat de la confédération allemande des syndicats à l'étranger confirme sa volonté d'apporter des réponses aux préoccupations sociales. Son ambition est d'appuyer toutes les initiatives du domaine de son champ d'intervention à travers le plaidoyer auprès des décideurs publics, par des conférences, des analyses et des études. C'est dans cette dernière perspective que cette fondation a entrepris de mener une étude sur l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi au Cameroun. Son objectif est d'évaluer l'incidence de la pandémie de la Covid-19 sur l'emploi au Cameroun, avec une attention particulière sur les femmes et l'action syndicale. En période de crise, les femmes sont les plus exposées parce que préalablement vulnérables. Le rôle des syndicats est, dès lors, important pour la préservation de l'emploi.

A ce jour (25/07/2020), cette pandémie, dont le 1^{er} cas a été découvert en Chine en novembre 2019 a tué 385 personnes au Cameroun et contaminé 16 708 autres dont 14 539 ont guéri, soit un taux de létalité de 2,3%. S'agissant de l'emploi et selon l'Organisation Internationale du travail (OIT), la crise économique provoquée par l'épidémie de coronavirus pourrait, selon les différents scénarios, détruire entre 5,3 millions et 24,7 millions d'emplois dans le monde. Ceci par rapport au chiffre de base de 188 millions en 2019. Le sous-emploi devrait s'accroître de manière significative au fur et à mesure que les conséquences économiques de l'épidémie se traduiront par des réductions des horaires de travail et des salaires. Toujours selon l'OIT, *la baisse du nombre d'emplois entraînera des pertes massives en matière de revenus pour les travailleurs. L'étude les estime dans une fourchette allant de 860 milliards de dollars à 3400 milliards de dollars d'ici la fin 2020. Cela se traduira par une chute de la consommation des biens et des services, qui impactera à son tour les perspectives des entreprises et des économies.*

L'OIT révèle par ailleurs que les effets néfastes de la pandémie à coronavirus pourraient impacter plus les femmes que les hommes. Dans ces conditions, les entreprises et les ménages représentent à la fois une vulnérabilité et un espoir pour la relance de l'offre et de la demande. L'ambition de cette étude est donc d'apprécier l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi au Cameroun sous le double prisme de la situation de la femme et de l'action syndicale pendant cette période.

L'étude a été réalisée du 07 au 30 juin 2020 à travers une enquête par téléphone auprès de 1316 ménages, 178 entreprises et 82 syndicats du Cameroun. La méthodologie mobilisée autorise l'inférence statistique au regard de la représentativité des ménages, des entreprises et des syndicats. Les résultats qui y sont dévoilés se rapprochent le plus près possible des réalités vécues par les ménages, les entreprises, les femmes et l'action syndicale. Les recommandations formulées ont une double visée prédictive et curative. En ce qui concerne la visée prédictive, il s'agit d'identifier des actions à mener permettant d'anticiper les crises à venir et leur impact sur l'emploi des femmes. Au plan curatif, il est question de recommander des actions permettant d'atténuer les effets de la crise actuelle sur l'emploi des femmes et de suggérer aux syndicats qu'ils s'impliquent davantage dans la protection des droits des travailleurs en période de crise.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS DE L'AUTEURE.....	4
SOMMAIRE	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	6
LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	9
Estimation de l'impact de la pandémie sur l'emploi des femmes.....	9
Impact de la pandémie sur le revenu des femmes.....	10
Migrations intervenues dans le domaine de l'emploi	10
Rôle joué par les syndicats pendant cette crise.....	10
Recommandations	11
INTRODUCTION.....	12
Contexte.....	12
Objectifs de l'étude.....	12
Méthodologie générale de collecte.....	12
Échantillon.....	12
Collecte et traitement des données.....	13
RÉSULTATS.....	16
I. ESTIMATION DES EFFETS DU COVID-19 SUR L'EMPLOI DES FEMMES.....	16
I.1 Impact de la pandémie sur les femmes propriétaires d'entreprise.....	16
I.2 Effet du COVID-19 sur l'emploi salarié des femmes.....	19
II. COMMENT LA FEMME EST-ELLE SPÉCIFIQUEMENT AFFECTÉE PAR LA COVID-19 ?.....	30
II.1 Informations sur la maladie	30
II.2 Impact en fonction du contact avec un malade.....	31
II.3 Impact de la Covid sur la mobilité.....	32
II.4 Impact de la Covid-19 sur le revenu des femmes.....	33
III. RÔLE JOUÉ PAR LES SYNDICATS PENDANT LA CRISE.....	38
III.1 Activités au bénéfice des membres.....	38
III.2 Rôle des syndicats et appui du Gouvernement.....	39
RECOMMANDATIONS.....	41
ANNEXES	42
Annexe 1 : Questionnaire ménage.....	42
Annexe 2 : Questionnaire entreprise.....	48
Annexe 3 : Questionnaire organisation professionnelle (syndicat-OP).....	53
Tableau : Contamination à la maladie par les hommes et les femmes.....	58
Tableau : Contamination à la maladie par les femmes.....	59
Tableau : évolution des revenus pour les hommes et les femmes.....	60
Tableau : Evolution des revenus des femmes.....	61

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

COVID-19	CoronaVirus Infectious Disease 2019
EI	Entreprise individuelle
FNE	Fonds National de l'Emploi
GE	Grande Entreprise
IPEC	Impact de la Pandémie du COVID-19 sur l'Emploi au CAMEROUN
INS	Institut National de la Statistique
ME	Moyenne Entreprise
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
NSP	Non Secret Pal ou Correspondant Non Secret
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation professionnelle
PE	Petite Entreprise
PME	Petite et Moyenne Entreprise
TPE	Très Petite Entreprise
UPI	Unité de Production Informelle
SA	Société Anonyme
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
RGE	Recensement Général des Entreprises
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SUARL	Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
SARS-CoV-2	Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2)
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Bilan de la collecte par domaine – Volet ménage.....	13
Tableau 2 : Bilan de la collecte par domaine – Volet entreprise.....	14
Tableau 3 : Bilan de la collecte par domaine – Volet syndicat.....	14
Tableau 4 : Taille de l'entreprise.....	17
Tableau 5 : Proportion (%) promotrices selon la nature juridique de l'entreprise	18
Tableau 6 : Répartition des entreprises enquêtées selon la région, la taille de l'entreprise et la forme juridique suivant le sexe du promoteur.....	18
Tableau 7 : Impact suivant la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur.....	19
Tableau 8 : proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé depuis le mois de mars par sexe selon certaines caractéristiques.....	21
Tableau 9 : proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé depuis le mois de mars par type d'entreprise selon certaines caractéristiques.....	22
Tableau 10 : Evolution des revenus %.....	22
Tableau 11 : Proportion des entreprises ayant eu recours au congé technique, licenciement pour faire face au COVID-19 suivant la région, la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur	23
Tableau 12 : Réponse à la crise sanitaire due à la pandémie	24
Tableau 13 : Pourcentage des entreprises ayant licencié plus de femmes que d'hommes, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur.....	25
Tableau 14 : Raisons du licenciement de plus de femmes que d'hommes la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur	25
Tableau 15 : Changement du mode de fonctionnement après le Covid, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur.....	26
Tableau 16 : Implication des employés dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur.....	26
Tableau 17 : Appui divers du Gouvernement, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur	27
Tableau 18 : Forme de l'appui du Gouvernement la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur	28
Tableau 19 : Forme de la sensibilisation la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur	28
Tableau 20 : Nouveaux emplois créés suite au COVID-19 la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur	29
Tableau 21 : Répartition des ménages suivant l'issue du traitement	31
Tableau 22 : Pourcentage de personnes ayant changé de secteur d'activité par sexe, selon le statut matrimonial et la région.....	33
Tableau 23 : Appréciation du revenu avant la COVID	34
Tableau 24 : Changement des horaires de travail rémunéré	35
Tableau 25 : Principales raisons du départ de l'activité.....	36
Tableau 26 : Impact sur le revenu	37
Tableau 27 : Affiliation des employés à une association syndicale, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur	38
Tableau 28 : Sensibilisation au sujet de la pandémie, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur ..	38
Tableau 29 : Aide reçue du Gouvernement et nature de l'aide.....	39
Tableau 30 : Mesures barrières, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur.....	40

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Promoteurs d'entreprises selon le sexe.....	16
Graphique 2 : Répartition géographique des entreprises.....	17
Graphique 3 : Proportion (%) des promotrices d'entreprise selon la typologie.....	17
Graphique 4 : Distribution des ménages dont la situation professionnelle a changé depuis le mois de mars par caractéristiques sociodémographiques (%)	20
Graphique 5 : Proportion d'entreprise ayant eu recours au congé technique, licenciement pour faire face au Covid-19	24
Graphique 6 : Informations sur la maladie.....	30
Graphique 7 : Répartition des ménages suivant la connaissance des mesures riposte	30
Graphique 8 : Connaissance d'une personne affectée.....	31
Graphique 9 : Répartition des ménages selon l'effet sur l'emploi du fait qu'un soit décédé du COVID-19	32
Graphique 10 : Répartition des ménages selon l'effet sur l'emploi du fait contagion du COVID-19	32
Graphique 11 : Pourcentage de personnes ayant changé de secteur d'activité par sexe	32
Graphique 12 : Répartition des ménages selon la perception du niveau de vie	37
Graphique 13 : Répartition des ménages selon l'effet du Covid sur le niveau de vie depuis le mois de février.....	37

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

PLAIDOYER POUR LA PROTECTION DE L'EMPLOI AU CAMEROUN EN PÉRIODE DE COVID-19

Contexte

La maladie à coronavirus 2019 ou COVID-19 (acronyme anglais de *Corona Virus Infectious Disease 2019*) est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2. Déclenchée en Chine en décembre 2019, elle s'est propagée sur tous les continents. Le 25 juillet, soit 5 mois après la détection de son premier cas, le Cameroun a atteint le cap de 16708 cas confirmés, 385 décès dus à la Covid-19 et 14539 personnes guéries, soit un taux de létalité de 2,3%.

En guise de riposte, le Gouvernement du Cameroun a pris trois séries de mesures. D'abord le 17 mars 2020 le Gouvernement a édicté treize (13) mesures visant à limiter la propagation de la maladie dont, entre autres, la fermeture des frontières. Ensuite le 09 avril 2020, sept (07) mesures supplémentaires ont été prises. C'est enfin le 30 avril 2020 que l'appui aux entreprises a pris la forme concrète des exonérations et du report du paiement de certaines taxes. Les autorités ont également augmenté les allocations familiales dans le cadre de l'assurance sociale de 2 800 FCFA à 4 500 FCFA et l'augmentation de 20% du niveau des anciennes pensions n'ayant pas bénéficié de la revalorisation automatique survenue du fait de la réforme de 2016. Ces mesures concernent les entreprises formelles (grandes, moyennes et petites) et une partie infime d'entreprises informelles ce d'autant que le dispositif formel de cotisations des entreprises informelles datent de deux ans.

Il apparaît une volonté assumée du Gouvernement de protéger les emplois formels et ceux des Unités de Productions Individuelles (UPI). Malheureusement, ces mesures, combinées à celles d'autres pays (confinement, fermeture des frontières, arrêt des activités économiques dans certains secteurs comme le transport et le tourisme) ont un impact négatif sur l'emploi. Si bien d'hommes ont perdu leur emploi pendant la crise, les femmes, elles, ont été plus touchées par tous les autres désavantages liés aux affaires et à l'emploi pendant la crise. L'étude menée par la Friedrich-Ebert-Stiftung en juin 2020 par voie d'entretiens téléphoniques auprès de 1316 ménages, 178 entreprises et 82 syndicats sur l'impact de la Covid-19 sur l'emploi avec un regard sur la femme et l'action syndicale amène à faire certains constats.

Estimation de l'impact de la pandémie sur l'emploi des femmes

De manière générale, la COVID-19 a eu un impact négatif sur l'ensemble des activités des entreprises au Cameroun (90%). Elle n'a eu aucun impact sur 9,4% des entreprises et a eu un impact positif sur 0,6% des entreprises. Depuis l'arrivée de la COVID-19 en mars 2020, un peu moins de la moitié (42,3%) des entreprises du Cameroun ont changé leur mode de fonctionnement. Il s'agit de nouvelles modalités de travail : télétravail, rotation, diminution des heures de travail, congé technique. Ce changement est beaucoup plus perceptible dans les entreprises où les promoteurs sont les hommes (46%) et moins chez les femmes (27,6%).

Le chômage occasionné par la COVID-19 a touché un peu plus les hommes (72,73%) que les femmes¹ (68,63%). Mais plus la crise dure, plus les femmes seront affectées par le chômage car la probabilité de retrouver un emploi est plus faible chez les femmes (15,89%) que chez les hommes (27,27%). Les entreprises dont les femmes sont propriétaires ont plus licencié les femmes (50%) que les entreprises détenues par les hommes (13,5). La protection de l'emploi des femmes n'est pas « genrée » ; elle est commandée par le marché. Les promoteurs d'entreprises justifient les licenciements des femmes par leur faible productivité. Dans l'ensemble de la popula-

¹ Résultats des enquêtes auprès des ménages.

tion interrogée, il se dégage que pour le travail rémunéré, en 3 mois (mars-juin 2020), 6 % a perdu son travail, 4,2 % a connu une augmentation des heures de travail, 41 % a gardé le même nombre d'heures de travail et 48 % a gardé son travail, mais a connu une diminution de son nombre d'heures de travail régulier.

La stigmatisation est le principal effet néfaste de la COVID sur l'emploi, du fait qu'un membre soit atteint ou alors décédé du coronavirus. Les femmes (11 %) sont plus victimes de licenciement que les hommes (0 %) en cas de contamination à la COVID, que ce soit elle-même ou un membre du ménage.

Impact de la pandémie sur le revenu des femmes

Suivant le statut matrimonial, les ménages des veufs (33 %) et des personnes n'ayant jamais été en couple (23.5 %) représentent la catégorie qui a connu le plus de changement de secteur d'activité. L'impact sur le revenu des femmes s'apprécie également en fonction des mutations d'emplois. En ce qui concerne les mutations dues à la pandémie, les résultats montrent que plus de 7 personnes sur 10 étant en activité à la première semaine de mars ont perdu leurs situations professionnelles. Les femmes ont plus changé de secteurs d'activités que les hommes. Les personnes âgées de 35 ans et au-delà sont celles qui ont le plus perdu leur emploi.

Rôle joué par les syndicats pendant cette crise

L'analyse permet de constater que 8,9% des entreprises au Cameroun sont affiliées à une association syndicale. Parmi elles, 9,3% ayant à leur tête des hommes sont affiliées à une association syndicale contre 6,9% ayant à leur tête des femmes. Parmi ces entreprises, 21,1% payent régulièrement des « checks-off » (quote-part que les entreprises versent annuellement aux organisations syndicales) à ces associations contre 60,5% qui ne payent pas. Par ailleurs, ces syndicats ont sensibilisé les entreprises affiliées par rapport à la pandémie. Cette sensibilisation a porté essentiellement sur la gestion des risques liés à la Covid-19 (8,2%), le respect des droits des employés (3,8%), la gestion des effectifs (2,5%), la protection de la gent féminine (1,3%). Il apparaît que cette dernière préoccupation n'est pas une priorité.

Ces constats dévoilent l'urgence de prendre des mesures en vue de protéger l'emploi formel et celui des UPI. La priorité devrait consister à soutenir l'offre des entreprises et protéger les capacités d'achat des ménages. Cinq (05) recommandations sont formulées à cet effet.

- Soutenir l'offre des entreprises

Recommandation 1

Soutenir l'activité des entreprises à travers une politique de la commande publique favorable aux entreprises locales, afin de préserver la demande et susciter l'offre.

Recommandation 2

Obtenir de l'Etat un appui direct aux entreprises (payer les cotisations sociales, subventions spéciales pour les charges fixes pour le secteur du commerce qui apparaît comme le plus impacté par la crise); suppression de certaines taxes pendant la crise

- Protéger les capacités d'achat des ménages.

Recommandation 3

Concentrer les dons prévus sur les femmes dans les zones les plus touchées par la pandémie et où les pertes d'emplois et de revenus pourraient être plus importantes (Yaoundé, Douala et Bafoussam) et cibler les femmes des UPI et les PE.

Recommandation 4

Organiser des sessions de formation, d'information ou d'accompagnement au bénéfice des femmes entrepreneures sur les mécanismes et les stratégies d'adaptation des entreprises, à la gestion des crises, à la négociation et à l'agilité.

Recommandation 5

Inciter les femmes à s'affilier aux syndicats

Susciter l'intervention des syndicats dans la négociation avec l'Etat et l'inspection du travail dans la production des normes en contexte de crise.

L'étude révèle les caractéristiques sociodémographiques les plus touchées pendant la crise qui pourraient faire l'objet d'attention pour les éventuelles crises ultérieures. Il s'agit des femmes dans la tranche d'âge de 35 ans, les veuves et les femmes n'ayant jamais été en couple. Il apparaît également que le secteur du commerce est le plus touché. L'étude nous enseigne également qu'il est urgent de s'attaquer aux *fake news* et aux effets de stigmatisation comme éléments de communication lors des crises sanitaires afin de limiter leurs conséquences fâcheuses sur l'emploi des femmes.

Ces suggestions complètent les décisions prises par l'Etat, à savoir : de revaloriser les pensions de 20% et augmenter les allocations familiales qui contribuent à protéger la capacité d'achat des ménages.

INTRODUCTION

Contexte

La maladie à coronavirus 2019 ou Covid-19 (acronyme anglais de *CoronaVirus Infectious Disease 2019*) est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2. Le premier cas de Covid-19 est apparu au Cameroun en début du mois de mars 2020. Les premières mesures pour contrer cette pandémie ont été la fermeture des espaces aériens et ensuite le confinement des populations dans de nombreux pays. Ces facteurs entraînent de fait la réduction des mouvements des personnes et aussi des biens et services avec pour conséquence un coup sérieux porté à l'économie mondiale dont divers secteurs sont ainsi touchés. S'agissant de l'emploi et selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la crise économique provoquée par la pandémie de coronavirus pourrait, selon les différents scénarios, détruire entre 5,3 millions et 24,7 millions d'emplois dans le monde. Ceci par rapport au chiffre de base de 188 millions en 2019. Le scénario pessimiste serait ainsi supérieur au nombre de chômeurs provoqué par la crise de 2008-2009 (22 millions de personnes).

Selon le sexe, les effets néfastes de la pandémie à coronavirus pourraient plus impacter les femmes². En effet, un grand nombre de secteurs de l'économie formelle directement affectés par les quarantaines et les confinements (voyages, tourisme, restaurants, production alimentaire) ont une main-d'œuvre féminine très élevée. De plus, les femmes représentent un fort pourcentage de l'économie parallèle, sur les marchés et l'agriculture informels du monde entier. Dans les pays développés et en voie de développement, beaucoup d'emplois des secteurs informels (ménage, soins à la personne) sont occupés principalement par les femmes qui, généralement, n'ont pas d'assurance maladie et aucun filet de sécurité sociale.

S'agissant spécifiquement du Cameroun, l'impact de la crise sanitaire dû à la l'épidémie se fait déjà ressentir dans tous les secteurs de l'économie et l'emploi subit de fortes perturbations. Selon les données du deuxième Recensement Général des Entreprises réalisé par l'Institut National de la Statistique en 2016, les unités économiques recensées occupent au total 696 259³ personnels dont 434 259 emplois privés et 262 000 agents du secteur public. Selon la nature de l'emploi, 635 969 emplois permanents sont enregistrés contre 60 290 emplois temporaires. Selon le sexe du personnel employé, on dénombre 396 291 (56%) employés hommes et 299 968 (44%) femmes. Selon sa typologie, on distingue l'emploi formel de l'emploi informel. Les femmes, moins nombreuses dans les emplois formels constituent une catégorie d'employés vulnérable, d'où l'intérêt de savoir comment elles sont impactées par la Covid-19 et le rôle des syndicats pendant cette période.

Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'impact de la pandémie à Covid-19 sur l'emploi au Cameroun et formuler les suggestions visant à atténuer cet impact.

Méthodologie générale de collecte

Échantillon

L'opération de collecte a porté sur toute l'étendue du territoire du Cameroun. Elle avait trois principales composantes notamment le volet ménage, le volet entreprise et enfin celui relatif aux organisations professionnelles (syndicats).

² Pour le rapport du FMI (juin, 2020) « mise à jour des perspectives de l'économie mondiale » : *L'impact négatif sur les ménages à bas revenus est particulièrement sévère, et pourrait compromettre les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.* Cette perspective laisse croire que les femmes, considérées comme vulnérables, pourraient être plus impactées que les hommes dans tous les pays.

³ Sur une population active estimée à 10 000 000, on a un taux de d'environ 6,5% de personnes actives du secteur formel.

En ce qui concerne le volet ménage, intégrant toutes les différences des ménages, la population visée était constituée de personnes actives de 15 ans et plus des ménages ordinaires afin d'analyser l'impact de cette pandémie sur la femme au regard de son rôle primordial dans l'essentiel de la vie socio-économique du pays. Concrètement, les données collectées permettent plus particulièrement d'appréhender l'impact de la Covid-19 sur l'emploi des femmes. Au total, 1 316 ménages ont été interviewés. La méthode de sélection des ménages était celle de l'échantillonnage par quotas. La mise en œuvre de cette procédure d'échantillonnage a exigé la sélection suivant la structure de la population, soit finalement 573 femmes et 743 hommes enquêtés.

Quant au volet « entreprise », la structure est issue du deuxième Recensement Général des entreprises. La taille de l'entreprise a été retenue comme critère de segmentation de l'échantillon, car la pandémie ne sévit pas de la même façon dans les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises. Cette catégorisation tient compte de la typologie des entreprises (grandes entreprises, PME, UPI) et de la répartition spatiale de ces entités sur l'étendue du territoire national. Les données permettent de ressortir les statistiques sur les pertes d'emploi selon le sexe. Ainsi, 178 entreprises de toutes les branches d'activités ont été enrôlées au cours de la collecte des données dont 36 Grandes Entreprises (GE), 50 Petites/Moyennes Entreprises (PME) et 92 Unité de Production Informelle (UPI).

Quant aux syndicats, sur la base de la liste fournie par le Ministère du Travail, 82 syndicats de tous les secteurs de la vie sociale ont été interviewés dont 64 syndicats des travailleurs et 18 syndicats d'employeurs.

Collecte et traitement des données

La collecte de données s'est déroulée sur toute l'étendue du territoire national auprès des entreprises, ménages ciblés et syndicats. La collecte par appels téléphoniques a débuté le 07 juin 2020 avec le volet enquête auprès des ménages. Dans ce questionnaire, les questions portaient sur la connaissance de la Covid-19, les caractéristiques sociodémographiques du répondant et l'impact de la Covid-19 sur l'activité économique du répondant, l'impact de la Covid-19 sur le revenu. Pour le volet « entreprise », la collecte a porté sur les effets de la Covid-19 sur l'entreprise et les appuis divers reçus pour faire face à la crise. Pour le volet syndicat : identification de l'OP, effets de la Covid-19 sur l'OP, crise de la Covid-19, montée des violences et emploi.

Tableau 1 : Bilan de la collecte par domaine – Volet ménage

	Sexe		
	Homme	Femme	Total
Age			
15-24 ans	38	26	64
25-34 ans	253	154	407
35-54 ans	377	318	695
55 ans ou plus	75	75	150
Région de résidence			
Yaoundé	171	74	245
Douala	142	78	220
Adamaoua	23	12	35
Centre, hormis Yaoundé	13	17	30
Est	25	101	126
Extrême-Nord	105	79	184

Littoral, hormis Douala	12	6	18
Nord	69	45	114
Nord-Ouest	54	52	106
Ouest	50	58	108
Sud	13	12	25
Sud-Ouest	66	39	105
Milieu de résidence			
Strate urbaine	388	252	640
Rurale	355	321	676
Total	743	573	1316

Source : IPEC-COVID19, 2020

Tableau 2 : Bilan de la collecte par domaine– Volet entreprise

		Taille			
		Grande entreprises (GE)	Petite et Moyenne entreprise (PME)	Unité de Production Informelle (UPI)	Total
Sexe du promoteur	Homme	36	43	62	141
	Femme	0	7	30	37
	Total	36	50	92	178

Source : IPEC-COVID19, 2020

Tableau 3 : Bilan de la collecte par domaine– Volet syndicat

Région	Syndicat des travailleurs	Syndicat des employeurs	Total général
Douala	17	5	21
Yaoundé	14	3	17
Adamaoua	3	2	5
Centre, hormis Yaoundé	2	1	3
Est	2	0	2
Extrême-nord	3	1	4
Littoral, hormis Douala	3	0	3
Nord	3	0	3
Nord-Ouest	2	1	3
Ouest	6	2	8
Sud	3	0	3
Sud-Ouest	6	3	9
Total	64	18	82

Source : IPEC-COVID19, 2020

En ce qui concerne le traitement des données, des programmes d'apurement ont été développés sous les logiciels SPSS. Au fur et à mesure que les données sont transmises, les tableaux de qualité par enquêteur sont générés par les responsables d'exploitation pour apprécier la fiabilité des informations. Par ailleurs, les programmes informatiques de cohérence ont été exécutés pour l'édition et l'apurement secondaires. Le *feedback* sur les incohérences et la qualité de données a été régulièrement fait aux enquêteurs.

Le logiciel SPSS et Stata ont été utilisés pour l'analyse. La production du rapport s'est par conséquent étendue sur toute la durée du processus de l'enquête. Les éléments constitutifs du rapport ont été compilés au terme de chaque étape majeure.

RÉSULTATS

L'objectif général de cette étude est de mesurer l'impact de la pandémie à COVID-19 sur l'emploi au Cameroun. Plus précisément, il s'agit de :

- ✓ fournir une estimation par secteur d'activité des effets et des impacts de cette pandémie sur l'emploi en insistant sur la caractérisation des données par sexe ;
- ✓ déterminer le niveau et les principales caractéristiques démographiques, culturelles et socio-professionnelles de la population active impactée par cette pandémie ;
- ✓ décrire les migrations intervenues dans le domaine de l'emploi à la faveur de cette crise sanitaire. Il s'agira de ressortir spécifiquement pour celles des femmes ayant perdu leur emploi, ou ayant connu une baisse de revenus à la suite de cette pandémie, comment elles se sont réadaptées pour subvenir à leurs besoins ;
- ✓ ressortir le rôle joué par les syndicats pendant cette crise sanitaire notamment dans la sensibilisation de leurs membres et la défense de leurs droits.

Les résultats sont présentés autour de ces quatre objectifs et s'articulent autour de 4 points. Le quatrième point renvoie aux recommandations.

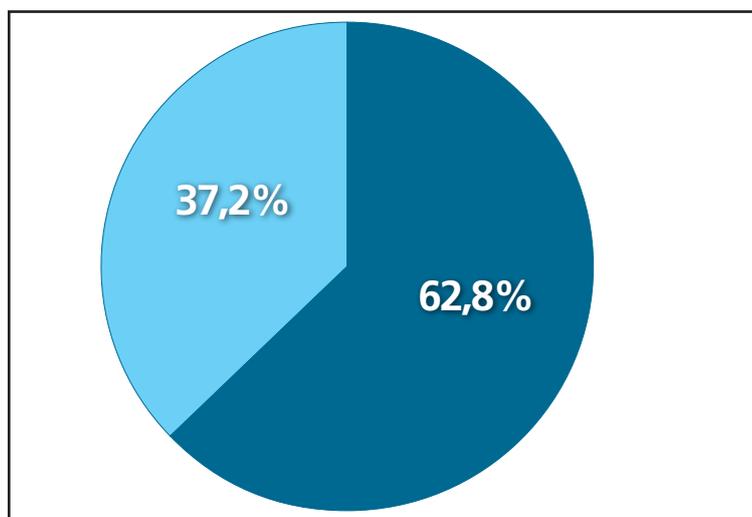
I. ESTIMATION DES EFFETS DU COVID-19 SUR L'EMPLOI DES FEMMES

L'appréciation de l'impact de la pandémie sur les femmes concerne les femmes chefs d'entreprise (grandes, petites et entreprises du secteur informel⁴) et les femmes employées.

I.1 Impact de la pandémie sur les femmes propriétaires d'entreprise

Le graphique ci-après présente la répartition des entreprises selon le sexe du promoteur. Il y'a plus d'hommes (62,8%) chefs d'entreprises que de femmes (37,2%).

Graphique 1 : Promoteurs d'entreprises selon le sexe

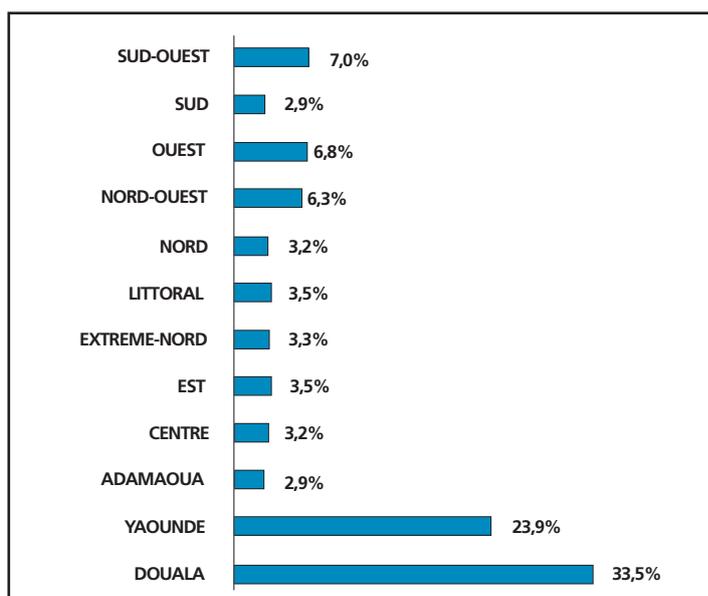


Les résultats du RGE 2 révèlent que 37,2% des promoteurs d'entreprises sont des femmes. Une présentation des entreprises suivant la Région d'implantation, la taille et la forme juridique sera faite.

Source : IPEC-COVID19, 2020

⁴ Les entreprises du secteur informel sont pour la plupart des UPI.

Graphique 2 : Répartition géographique des entreprises



Selon le RGE, les villes de Douala (33,5%), et Yaoundé (23,9%), concentrent la majorité des entreprises. Viennent ensuite les Régions du Sud-ouest (7,0%), de l'Ouest (6,8%) et du Nord-ouest (6,3%). Les cinq (05) Régions restantes, à savoir l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua, l'Est et le Sud concentrent chacune moins de 4% des entreprises et établissements.

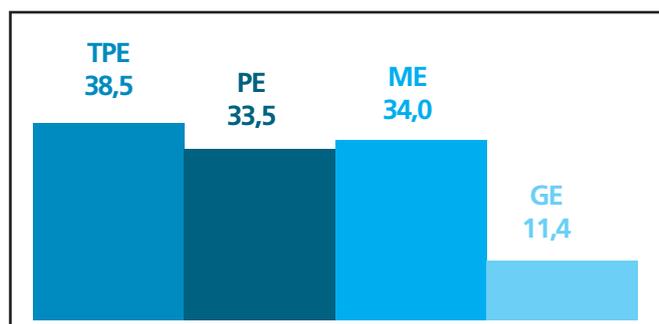
Source : IPEC-COVID19, 2020

Les statistiques de notre échantillon indiquent qu'il y a plus d'hommes (62,8%) chefs d'entreprises que de femmes (37,2%) ; concentrés dans les villes de Douala (33,5%) et Yaoundé (23,9%) ; elles sont pour la plupart des TPE (79,1%) suivi des PE (19,4%), des ME (1,3%) et des GE (0,2%). En ce qui concerne spécifiquement les femmes, la forme juridique la plus sollicitée est l'entreprise individuelle (97%).

Effets du Covid-19 sur la typologie des entreprises

Selon le RGE, plus de 7 entreprises sur 10 sont de très petites entreprises. Les grandes et les moyennes entreprises sont quasi inexistantes.

Graphique 3 : Proportion (%) des promotrices d'entreprise selon la typologie



Source : IPEC-COVID19, 2020

Tableau 4 : Taille de l'entreprise

Type d'entreprise	Proportion (%)
TPE	79,1%
PE	19,4%
ME	1,3%
GE	0,2%
TOTAL	100,0%

Source : IPEC-COVID19, 2020

En général, quel qu'en soit le type, la proportion des entreprises ayant à leur tête des femmes est toujours de loin inférieure à 50%. C'est dire que les femmes restent encore à la traîne en ce qui concerne la promotion des entreprises.

Effets du Covid-19 sur la forme juridique des entreprises

L'entreprise individuelle est la forme juridique la plus sollicitée par les promoteurs d'entreprise. Ces entreprises sont exemptées de capital social minimum selon la loi.

Tableau 5 : Proportion (%) promotrices selon la nature juridique de l'entreprise

Catégorie Juridique	Pourcentage (%)
EI	97,0
SARL	1,8
SUARL	0,4
SA	0,3
Autres formes juridiques	0,3

Source : IPEC-COVID19, 2020

Effets du Covid-19 sur les entreprises dépendamment de leurs localisations

Tableau 6 : Répartition des entreprises enquêtées selon la Région, la taille de l'entreprise et la forme juridique suivant le sexe du promoteur

		Homme	Femme	Total
Région	Yaoundé	78,8	21,2	100,0
	Douala	89,3	10,7	100,0
	Adamaoua	100,0	,0	100,0
	Centre, hormis Yaoundé	57,1	42,9	100,0
	Est	60,0	40,0	100,0
	Extrême-Nord	100,0	,0	100,0
	Littoral, hormis Douala	87,5	12,5	100,0
	Nord	100,0	,0	100,0
	Nord-Ouest	50,0	50,0	100,0
	Ouest	71,4	28,6	100,0
	Sud	83,3	16,7	100,0
	Total	81,6	18,4	100,0
Taille	Grande Entreprise	100,0	,0	100,0
	Petite et moyenne entreprise	85,1	14,9	100,0
	UPI/Très petite entreprise	71,1	28,9	100,0
	Total	81,6	18,4	100,0
Forme juridique	SA	100,0	,0	100,0
	SARL	91,5	8,5	100,0
	Entreprise individuelle	88,9	11,1	100,0
	Autre	72,1	27,9	100,0
	Total	81,6	18,4	100,0

Source : IPEC-COVID19, 2020

L'analyse selon le sexe du promoteur montre que 81,6% des entreprises sont créées par des promoteurs (hommes) contre 18,4% par les promotrices (femmes). En dehors de la région du Nord-Ouest, ce déséquilibre en faveur des hommes est perceptible dans toutes les régions du pays. Suivant la taille de l'entreprise, il ressort que les femmes ne sont pas promotrices des grandes entreprises, on les retrouve dans la plupart du temps promotrices des Petites et Moyennes Entreprises (14,9%) et UPI/Très Petites Entreprises (28,9%). En dehors d'« autre forme juridique », la personne physique, autrement dit l'entreprise individuelle demeure la forme juridique la plus sollicitée par les promotrices. Les sociétés anonymes de l'échantillon sont détenues par les hommes.

Tableau 7 : Impact suivant la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur

Caractéristiques		Comment la pandémie du COVID-19 a-t-elle affecté l'ensemble des activités de votre entreprise ?			
		Impact positif	Aucun impact	Impact négatif	Total
Taille	Grande entreprise	,0	17,1	82,9	100,0
	Petite et moyenne entreprise	,0	4,3	95,7	100,0
	UPI/Très petite entreprise	1,3	9,2	89,5	100,0
	Total	,6	9,5	89,9	100,0
Forme juridique	SA	,0	18,8	81,3	100,0
	SARL	,0	6,4	93,6	100,0
	Entreprise individuelle	,0	11,1	88,9	100,0
	Autre	1,1	9,1	89,8	100,0
	Total	,6	9,4	90,0	100,0
Sexe du promoteur	Homme	,8	11,6	87,6	100,0
	Femme	,0	,0	100,0	100,0
	Total	,6	9,5	89,9	100,0

Source : IPEC-COVID-19, 2020

Dans l'ensemble la Covid-19 a eu un impact négatif sur l'ensemble des activités des entreprises au Cameroun (90%) et dans toutes les Régions. Néanmoins, cette pandémie n'a eu aucun impact sur 9,4% des entreprises et a eu un impact positif sur 0,6% des entreprises. Suivant la taille de l'entreprise ; la Covid 19 a eu un impact assez considérable sur l'ensemble des activités des PME (95,7%), comparativement aux grandes entreprises (82,9%) et UPI/Très petite entreprise (89,5%) qui ont été beaucoup moins affectées. Suivant la forme juridique, les SARL (93,6%) ont vu l'ensemble de leurs activités négativement affectées par la Covid 19. Suivant le sexe, toutes les entreprises promues par les femmes (100%) ont vu l'ensemble de leurs activités négativement affectées par la Covid 19 contre 87,6% des entreprises promues par les hommes.

I.2 Effet du COVID-19 sur l'emploi salarié des femmes

La pandémie du coronavirus a entraîné inéluctablement la perte des emplois. Les résultats montrent que plus de 7 personnes sur 10 en activité à la première semaine de mars ont perdu leurs situations professionnelles.

Effet sur la mutation d'emplois

De même, environ 30 % d'enquêtés ont connu une mutation d'emploi par rapport à la première semaine du mois de mars 2020. Parmi ceux-ci, 14 % ont changé de secteur d'activité.

Le chômage occasionné par la pandémie a touché un peu plus les hommes : 72,73% contre 68,63% pour les femmes. Mais plus la crise dure plus les femmes seront affectées par le chômage, car la probabilité de retrouver un emploi est plus faible chez les femmes : 15,89% contre 27,27% chez les hommes. Cependant, les femmes ont plus changé de secteurs d'activités que les hommes. La tranche d'âge de 35 ans et plus a davantage perdu ses emplois que les autres.

Graphique 4 : Distribution des ménages dont la situation professionnelle a changé depuis le mois de mars par caractéristiques sociodémographiques (%)

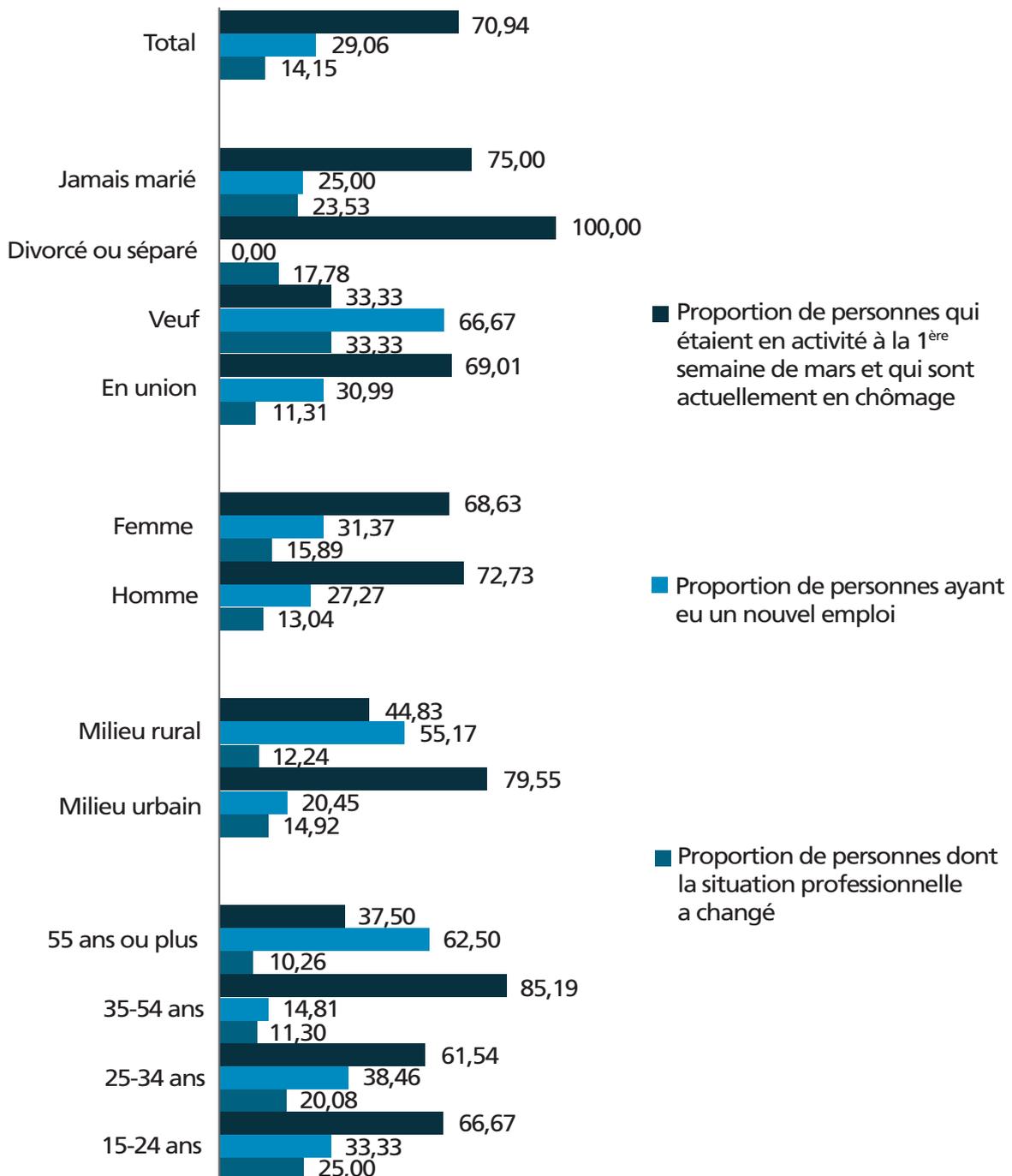


Tableau 8 : proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé depuis le mois de mars par sexe selon certaines caractéristiques

		Sexe								
		Homme			Femme			Total		
		Proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé %	Proportion de personnes ayant eu un nouvel emploi %	Proportion de personnes qui étaient en activité à la 1ère semaine de mars et qui sont actuellement en chômage %	Proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé %	Proportion de personnes ayant eu un nouvel emploi %	Proportion de personnes qui étaient en activité à la 1ère semaine de mars et qui sont actuellement en chômage %	Proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé %	Proportion de personnes ayant eu un nouvel emploi %	Proportion de personnes qui étaient en activité à la 1ère semaine de mars et qui sont actuellement en chômage %
Age	15-24 ans	30,00	33,33	66,67	0,00	.	.	25,00	33,33	66,67
	25-34 ans	19,30	36,36	63,64	21,59	42,11	57,89	20,08	38,46	61,54
	35-54 ans	10,47	17,24	82,76	12,44	12,00	88,00	11,30	14,81	85,19
	55 ans ou plus	2,08	0,00	100,00	23,33	71,43	28,57	10,26	62,50	37,50
Milieu de vie	Milieu urbain	14,49	20,00	80,00	15,51	21,05	78,95	14,92	20,45	79,55
	Milieu rural	9,94	50,00	50,00	17,11	61,54	38,46	12,24	55,17	44,83
Statut matrimonial	Marié ou vivant en couple	9,00	35,14	64,86	15,67	26,47	73,53	11,31	30,99	69,01
	Veuf	0,00	.	.	37,50	66,67	33,33	33,33	66,67	33,33
	Divorcé ou séparé	50,00	0,00	100,00	6,06	0,00	100,00	17,78	0,00	100,00
	Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple)	28,40	21,74	78,26	16,36	33,33	66,67	23,53	25,00	75,00
	Total	13,04	27,27	72,73	15,89	31,37	68,63	14,15	29,06	70,94

Source : IPEC-COVID19, 2020

Les personnes ayant perdu leur emploi du fait de la pandémie travaillaient pour la plupart au sein des entreprises privées agricoles (3 %). Les personnes évoluant dans les entreprises non agricoles ont faiblement perdu leur emploi ainsi que le personnel ménager et les particuliers. Les résultats montrent que le personnel des administrations publiques a été protégé sur le plan de l'embauche.

Tableau 9 : proportion de personnes dont la situation professionnelle a changé depuis le mois de mars par type d'entreprise selon certaines caractéristiques

		Administration publique %	Entreprise publique ou parapublique %	Entreprise privée non agricole %	Entreprise privée agricole %	Association/ONG %	Ménage/particulier %
Age	15-24 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	25-34 ans	0,00	0,00	1,92	1,92	0,00	1,92
	35-54 ans	0,00	0,00	0,00	3,70	0,00	0,00
	55 ans ou plus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Milieu de vie	Milieu urbain	0,00	0,00	0,00	1,14	0,00	0,00
	Milieu rural	0,00	0,00	3,45	6,90	0,00	3,45
Statut matrimonial	En union	0,00	0,00	1,41	4,23	0,00	1,41
	Veuf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Divorcé ou séparé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Jamais marié	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sexe	Homme	0,00	0,00	0,00	3,03	0,00	1,52
	Femme	0,00	0,00	1,96	1,96	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,85	2,56	0,00	0,85

Source : IPEC-COVID19, 2020

Effets sur la diminution du revenu

Dans l'ensemble, 48 % de personnes interrogées ont déclaré que leurs revenus ont diminué et qu'elles ont gardé leurs emplois. Environ 6 % de personnes ont perdu leur emploi à la suite de la propagation du coronavirus au Cameroun. Par ailleurs ; 41 % de personnes n'ont pas connu de changement de revenu.

Tableau 10 : Evolution des revenus %

		Depuis la propagation du COVID19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé ?				
		Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP
Age	15-24 ans	0,00	58,33	33,33	8,33	0,00
	25-34 ans	3,47	32,82	55,60	7,72	0,39
	35-54 ans	4,18	44,14	45,40	5,02	1,26
	55 ans ou plus	7,69	48,72	42,31	1,28	0,00

Milieu de vie	Milieu urbain	4,75	35,42	52,37	6,61	0,85
	Milieu rural	2,95	55,70	37,55	2,95	0,84
Statut matrimonial	En union	3,82	42,83	47,45	4,94	0,96
	Veuf	16,67	38,89	44,44	0,00	0,00
	Divorcé ou séparé	4,44	35,56	51,11	6,67	2,22
	Jamais marié	4,41	36,03	50,74	8,82	0,00
Sexe	Homme	4,55	38,74	50,00	6,13	0,59
	Femme	3,74	45,17	45,17	4,67	1,25
	Total	4,23	41,23	48,13	5,56	0,85

Source : IPEC-COVID19, 2020

La crise de la Covid-19 a occasionné le licenciement de 12,7% du personnel permanent des entreprises au Cameroun et 26,1% ont été envoyés en congé technique.

Tableau 11 : Proportion des entreprises ayant eu recours au congé technique, licenciement pour faire face au COVID19 suivant la Région, la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur

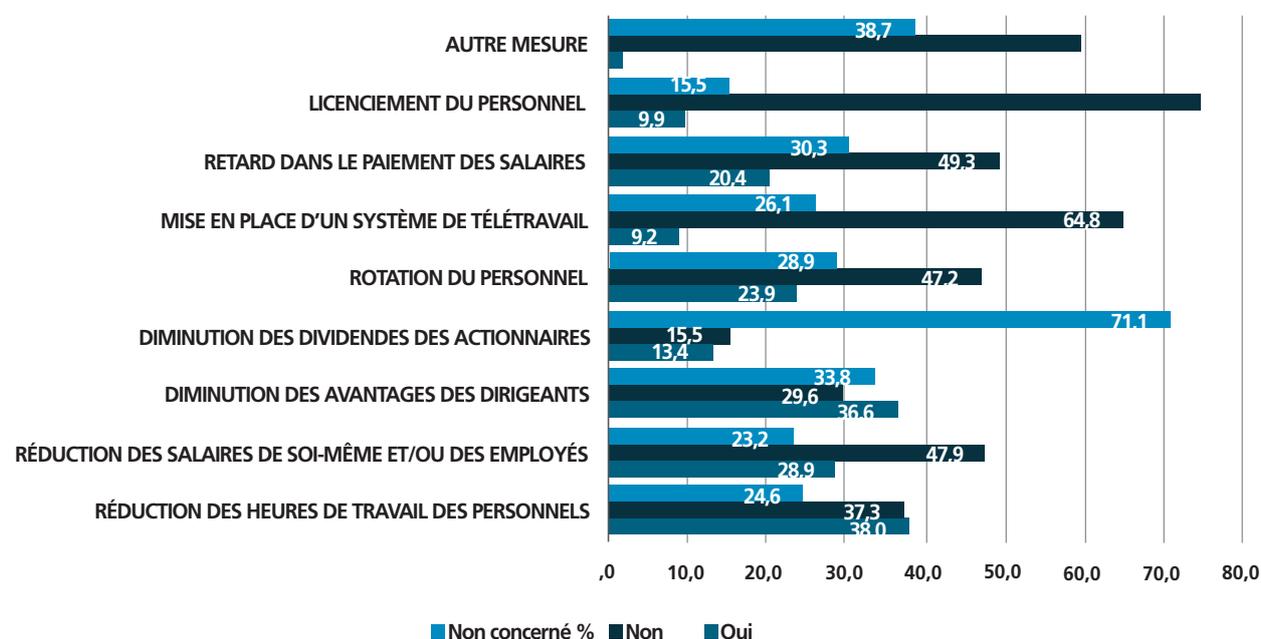
Caractéristiques		Avez-vous licencié le personnel permanent à cause de la crise ?	Avez-vous envoyé une partie de votre personnel en congé technique à cause de la crise ?
Taille	Grande Entreprise	13,8	34,5
	Petite et moyenne entreprise	15,6	48,9
	UPI/Très petite entreprise	10,3	7,4
	Total	12,7	26,1
Forme juridique	SA	23,1	23,1
	SARL	13,6	47,7
	Entreprise individuelle	,0	50,0
	Autre	11,7	11,7
	Total	12,7	26,1
Sexe du promoteur	Homme	13,3	28,3
	Femme	10,3	17,2
	Total	12,7	26,1

Source : IPEC-COVID19, 2020

L'on note que l'emploi des femmes n'a pas été significativement affecté par la crise. En effet, seulement 10,3% des femmes ont été licenciées contre 13,3% des hommes et 17,2 % des femmes envoyées en congé technique contre 28,3% des hommes.

L'emploi a également été affecté par les stratégies des entreprises face à la Covid-19 ; la mesure la plus préconisée par les entreprises a été de réduire les heures de travail des personnels (38,0%). À côté de cette mesure, les dirigeants des entreprises ont vu leurs avantages diminuer (36,6%) et les salaires du personnel et des dirigeants diminuer (28,9%).

Graphique 5 : Proportion d'entreprises ayant eu recours au congé technique, licenciement pour faire face au Covid-19



Source : IPEC-COVID19, 2020

Comme réponse à la crise sanitaire due à la pandémie à coronavirus, 31 % ne préconisent aucune action sur le travail rémunéré, 20 % envisagent les congés techniques, 17 % proposent de diminuer les avantages du personnel et de protéger les emplois des travailleurs et seulement 6 % optent pour le licenciement.

Tableau 12 : Réponse à la crise sanitaire due à la pandémie

Caractéristiques sociodémographiques		Homme	Femme	Total
Comme réponse à la crise sanitaire due à la pandémie du COVID 19	Être mis en congé technique	20,8	19,6	20,3
	Baisser le salaire et conserver l'emploi	9,7	6,9	8,6
	Licencier	6,1	4,4	5,4
	Diminuer les avantages du personnel et protéger les emplois des travailleurs	18,6	15,0	17,2
	Autre	14,6	22,1	17,5
	Aucune mesure	30,2	32,1	31,0
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : IPEC-COVID19, 2020

Tableau 13 : Pourcentage des entreprises ayant licencié plus de femmes que d'hommes, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

Caractéristiques		Avez-vous licencié plus de femmes que d'hommes à cause de la crise ?
Taille	Grande Entreprise	,0
	Petite et moyenne entreprise	9,5
	UPI/Très petite entreprise	55,6
	Total	17,1
Forme juridique	SA	,0
	SARL	10,0
	Entreprise individuelle	,0
	Autre	35,7
	Total	17,1
Sexe du promoteur	Homme	13,5
	Femme	50,0
	Total	17,1

Source : IPEC-COVID19, 2020

L'enquête révèle que 17,1% des entreprises ont licencié plus de femmes que d'hommes. Suivant le sexe, la moitié des entreprises promues par les femmes ont licencié plus de femmes que d'hommes et 50 % contre 13,5% des entreprises promues par les hommes.

Tableau 14 : Raisons du licenciement de plus de femmes que d'hommes, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Elles ont une faible productivité	Etat physique/ Handicap	Etat matrimonial	Nombre d'heures d'absence	Non- respect des horaires en télétravail	Toujours indisponible (congé de maternité, permission pour les cas de maladie)	Autres (à préciser)
Taille	Petite et moyenne entreprise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	UPI/Très petite entreprise	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	80,0
	Total	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,7
Forme juridique	SARL	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Autre	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	80,0
	Total	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,7
Sexe du promoteur	Homme	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
	Femme	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0
	Total	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	85,7

Source : IPEC-COVID19, 2020

Plusieurs raisons peuvent expliquer le licenciement de plus de femmes que d'hommes. En dehors de la raison non révélée (autre à préciser) on note que 14,3% des entreprises licencient plus de femmes que d'hommes parce qu'elles ont une faible productivité. Suivant le sexe du promoteur, la moitié des entreprises promues par des femmes licencient plus de femmes que d'hommes à cause de leur faible productivité.

Tableau 15 : Changement du mode de fonctionnement après le Covid, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Avez-vous procédé à un changement du mode de fonctionnement de votre structure après le COVID19 ?
Taille	Grande entreprise	44,8
	Petite et moyenne entreprise	55,6
	UPI/Très petite entreprise	32,4
	Total	42,3
Forme juridique	SA	46,2
	SARL	52,3
	Entreprise individuelle	50,0
	Autre	35,1
	Total	42,3
Sexe du promoteur	Homme	46,0
	Femme	27,6
	Total	42,3

Source : IPEC-COVID19, 2020

Tableau 16 : Implication des employés dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Si oui les employés ont-ils été impliqués dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement de l'entreprise ? Homme	Si oui les employés ont-ils été impliqués dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement de l'entreprise ? Femme
Taille	Grande entreprise	92,3	92,3
	Petite et moyenne entreprise	92,0	68,0
	UPI/Très petite entreprise	68,2	59,1
	Total	83,3	70,0
Forme juridique	SA	83,3	83,3
	SARL	91,3	78,3
	Entreprise individuelle	100,0	75,0
	Autre	74,1	59,3
	Total	83,3	70,0
Sexe du promoteur	Homme	86,5	69,2
	Femme	62,5	75,0
	Total	83,3	70,0

Source : IPEC-COVID19, 2020

Après le Covid-19, un peu moins de la moitié (42,3%) des entreprises du Cameroun ont changé leur mode de fonctionnement. Il s'agit de changements sur le fonctionnement relatif aux nouvelles modalités de travail : télétravail, rotation, diminution des heures de travail, congé technique. Ce changement est beaucoup plus perceptible dans les entreprises dont les promoteurs sont les hommes (46%) et moins chez les femmes (27,6%).

Les employés hommes (83,3%) et femmes (70%) ont été impliqués dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement de l'entreprise. Au sein des entreprises promues par les hommes, respectivement 86,5% des hommes et 69,2% des femmes ont participé à la mise en place du nouveau mode de fonctionnement. Lorsqu'on considère les entreprises promues par les femmes, on note respectivement que 62,5% d'employés hommes et 75% d'employés femmes ont été impliqués dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement.

Tableau 17 : Appui du Gouvernement, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Avez-vous reçu un appui du Gouvernement au sujet de cette pandémie ?
Taille	Grande entreprise	8,8
	Petite et moyenne entreprise	2,1
	UPI/Très petite entreprise	11,9
	Total	8,3
Forme juridique	SA	,6
	SARL	4,3
	Entreprise individuelle	11,1
	Autre	11,4
	Total	8,2
Sexe du promoteur	Homme	7,1
	Femme	13,9
	Total	8,3

Source : IPEC-COVID19, 2020

Très peu d'entreprises reconnaissent avoir reçu un appui du Gouvernement pendant la crise sanitaire. Elles se réfèrent sans doute aux appuis financiers directs. Elles ne tiennent pas compte de certaines exonérations pourtant consenties par l'État.

Tableau 18 : Forme de l'appui du Gouvernement, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Baisse des impôts et taxes	Subventions	Rééchelonnement de la date de paiement	Autre
		%	%	%	%
Taille	Grande entreprise	2,9	,0	8,6	8,6
	Petite et moyenne entreprise	,0	,0	,0	,0
	UPI/Très petite entreprise	1,3	,0	9,2	9,2
	Total	1,3	,0	6,3	6,3
Forme juridique	SA	,0	,0	,0	,0
	SARL	2,1	,0	4,3	4,3
	Entreprise individuelle	,0	,0	11,1	11,1
	Autre	1,1	,0	8,0	8,0
	Total	1,3	,0	6,3	6,3
Sexe du promoteur	Homme	,8	,0	5,4	5,4
	Femme	3,4	,0	10,3	10,3
	Total	1,3	,0	6,3	6,3

Source : IPEC-COVID19, 2020

Moins d'une entreprise sur dix (8,3%) a reçu un appui du Gouvernement. Cette proportion est un peu plus élevée au sein des entreprises promues par les femmes (13,9%) par rapport à celles promues par les hommes (7,1%).

La forme d'appui du Gouvernement la plus utilisée durant la pandémie a été le rééchelonnement de la date de paiement de certaines taxes. Aucune entreprise n'a reçu de subvention pour faire face à cette pandémie. Les entreprises ayant à leur tête des promotrices ont deux fois plus eu recours au rééchelonnement de la date de paiement comme appui du Gouvernement comparativement à celles promues par les hommes.

Tableau 19 : Forme de la sensibilisation, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Le respect des droits des employés	La protection de la gent féminine	La gestion des risques liés au COVID19	La gestion des effectifs des employés	Autre
		%	%	%	%	%
Taille	Grande entreprise	8,6	,0	20,0	5,7	2,9
	PME	4,3	2,1	8,5	2,1	,0
	UPI/TPE	1,3	1,3	2,6	1,3	2,6
	Total	3,8	1,3	8,2	2,5	1,9
Forme juridique	SA	12,5	,0	18,8	6,3	6,3
	SARL	4,3	2,1	12,8	2,1	,0
	Entreprise individuelle	,0	,0	,0	,0	,0
	Autre	3,4	1,1	4,5	2,3	2,3
	Total	4,4	1,3	8,1	2,5	1,9
Sexe du promoteur	Homme	3,9	1,6	8,5	2,3	2,3
	Femme	3,4	,0	6,9	3,4	,0
	Total	3,8	1,3	8,2	2,5	1,9

Source : IPEC-COVID19, 2020

Tableau 20 : Nouveaux emplois créés suite au COVID 19 la taille de l'entreprise, la forme juridique et le sexe du promoteur

		Ces mesures barrières ont-elles créé de nouveaux emplois au sein de votre structure ?		
		Oui	Non	Total
		%	%	%
Taille	Grande entreprise	2,9	97,1	100,0
	PME	,0	100,0	100,0
	UPI/TPE	1,3	98,7	100,0
	Total	1,3	98,7	100,0
Forme juridique	SA	,0	100,0	100,0
	SARL	,0	100,0	100,0
	Entreprise individuelle	11,1	88,9	100,0
	Autre	1,1	98,9	100,0
	Total	1,3	98,8	100,0
Sexe du promoteur	Homme	1,6	98,4	100,0
	Femme	,0	100,0	100,0
	Total	1,3	98,7	100,0

Source : IPEC-COVID19, 2020

Le Gouvernement camerounais et l'Organisation Mondiale de la Santé, pour faire face au COVID, ont édicté des mesures barrières. Les entreprises camerounaises ne sont pas restées à la marge de ces mesures. Entre autres mesures appliquées, on peut citer :

- Acheter des masques pour tout le personnel (96,8%), placer un seau devant l'entreprise pour le lavage des mains (86,1%), acheter des désinfectants pour tout le personnel (78,5%) ;
- Prendre des dispositions pour éviter des rassemblements de plus de 50 personnes (63,9%) ; mettre un thermo-flash à l'entrée de l'entreprise (24,1%) ;
- Solliciter les services d'une infirmière pour prendre la température à l'entrée (3,8%).

Toutes ces mesures ont été davantage appliquées dans les entreprises promues par les hommes que dans celles ayant à leur tête des femmes. Cependant, ces nouvelles mesures barrières ont créé de nouveaux emplois dans seulement 1,3% des entreprises au Cameroun.

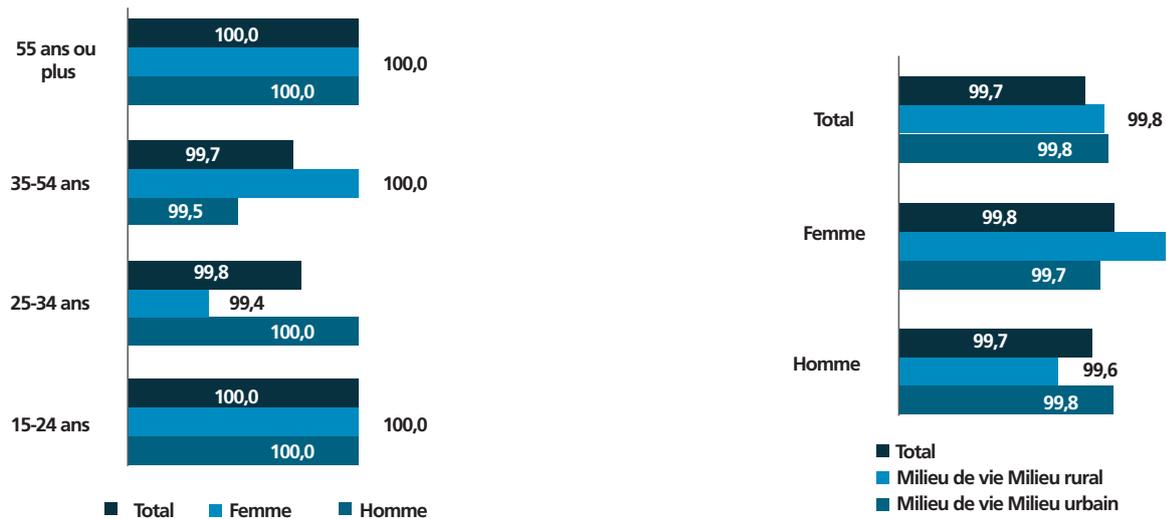
S'agissant des perspectives, 80,2% des promoteurs n'envisagent pas de faire de nouveaux recrutements de femmes après le COVID. De plus, 11,1% des entreprises ayant des promotrices envisagent de recruter de nouveaux les femmes, et 22,3% des entreprises ayant des promoteurs envisagent de recruter les hommes.

II. COMMENT LA FEMME EST-ELLE SPÉCIFIQUEMENT AFFECTÉE PAR LA COVID-19 ?

II.1 Informations sur la maladie

Les données issues de la collecte montrent que la majorité des personnes a une bonne connaissance de la pandémie à coronavirus. Dans l'ensemble, environ 100% des personnes enrôlées dans l'opération ont déjà entendu parler de la pandémie à coronavirus.

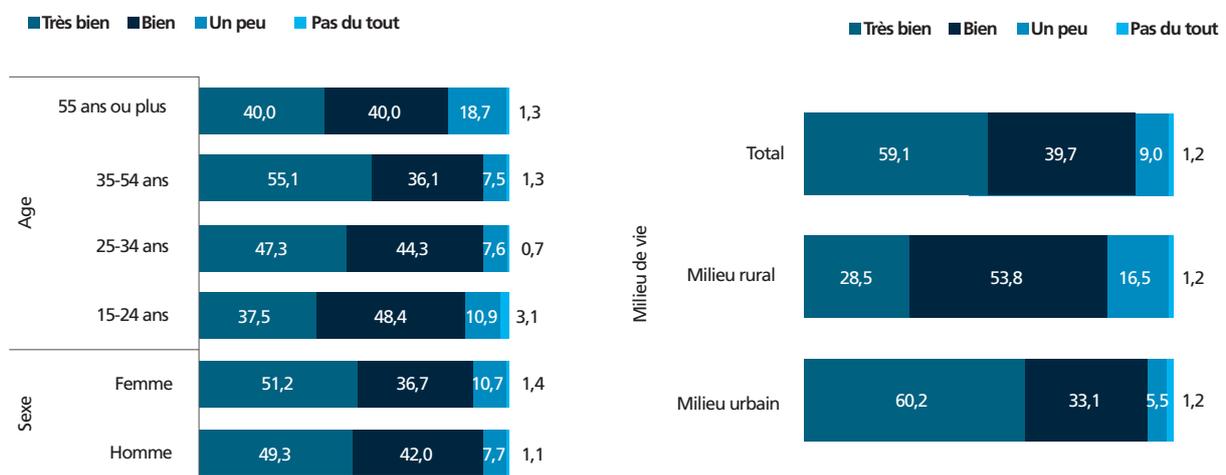
Graphique 6 : Informations sur la maladie



Les résultats révèlent qu'il n'y a pas une différence de connaissance suivant le milieu de résidence. Cependant, les personnes d'âge avancé ont déclaré connaître la pandémie plus que celles de plus jeunes âges. Suivant le sexe de l'enquête, il se dégage dans l'ensemble que les femmes ont plus connaissance de la pandémie que les hommes.

Afin de juguler la crise sanitaire due à la pandémie à coronavirus, le Gouvernement, suivant les orientations de l'Organisation Mondiale de la Santé, a édicté une série de mesures de riposte pour barrer la voie au Covid 19. Environ une personne sur deux a une très bonne connaissance des mesures de riposte édictées par le Gouvernement. Ces mesures sont plus connues en milieu urbain (60 %) qu'en zone rurale (28 %). Il apparaît que les femmes (51 %) maîtrisent mieux lesdites mesures que les hommes (49 %).

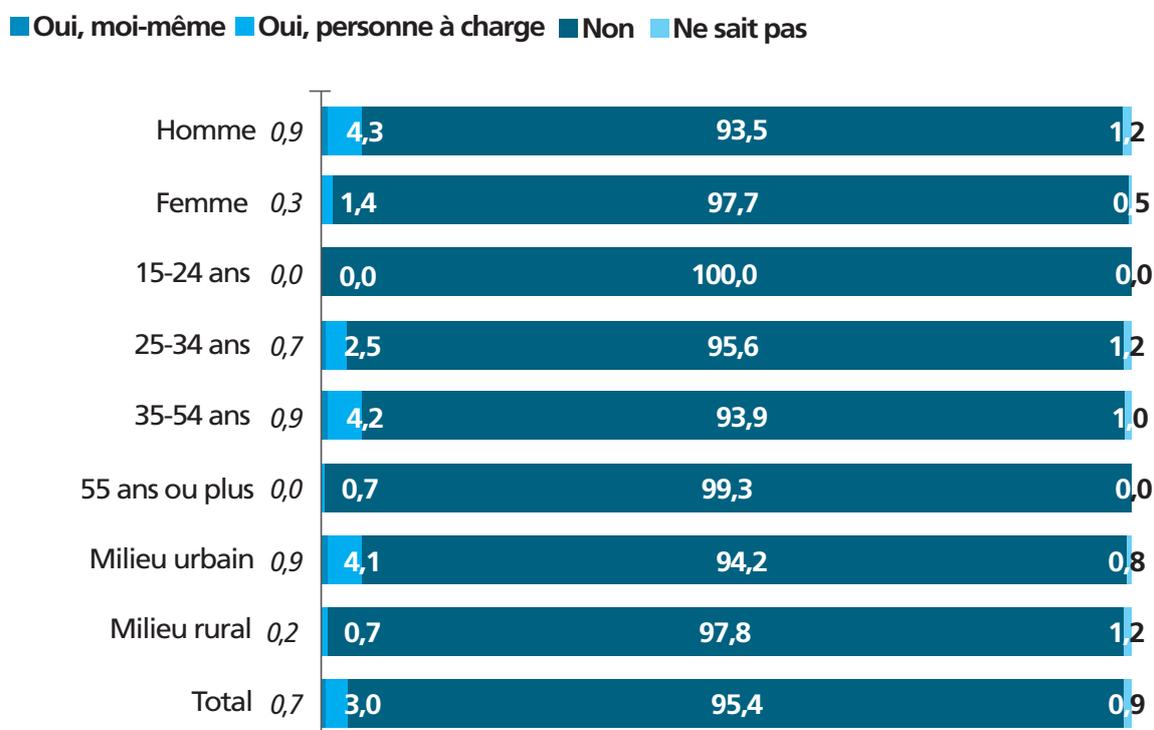
Graphique 7 : Répartition des ménages suivant la connaissance des mesures de riposte



II.2 Impact en fonction du contact avec un malade

La connaissance d'une personne affectée par la Covid-19 a été appréhendée pendant la collecte des données. Globalement, 95,4 % de personnes interrogées ne connaissent pas une autre affectée par cette pandémie. Le milieu rural enregistre moins de cas que celui urbain.

Graphique 8 : Connaissance d'une personne affectée



Source : IPEC-COVID19, 2020

Parmi les personnes ayant eu la Covid-19 ou une personne à charge déclarée atteinte du coronavirus, 24,5 % ont guéri, 32,7 % et 42,9 % sont en cours de traitement. Les femmes semblent succomber moins de la COVID 19 (20 %) que les hommes (36 %). Il y a un peu plus de cas non guéris en milieu rural qu'en milieu urbain. Les personnes des groupes d'âge supérieurs font plus la maladie et y succombent plus, ce qui correspond au schéma décrit par l'Organisation Mondiale de la Santé.

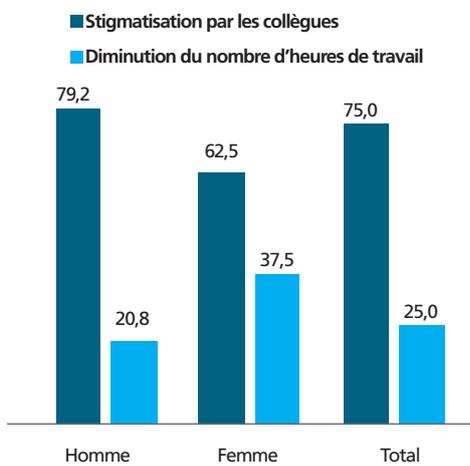
Tableau 21 : Répartition des ménages suivant l'issue du traitement

Caractéristiques sociodémographiques		Homme			Femme			Total		
		Issue de la maladie			Issue de la maladie			Issue de la maladie		
		Guérie	Décédée	En cours de traitement	Guérie	Décédée	En cours de traitement	Guérie	Décédée	En cours de traitement
Age	25-34 ans	27,3	18,2	54,5	0,0	0,0	100,0	23,1	15,4	61,5
	35-54 ans	29,6	40,7	29,6	12,5	25,0	62,5	25,7	37,1	37,1
	55 ans ou plus	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Milieu de vie	Milieu urbain	28,9	34,2	36,8	14,3	28,6	57,1	26,7	33,3	40,0
	Milieu rural	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	25,0	75,0
	Total	28,2	35,9	35,9	10,0	20,0	70,0	24,5	32,7	42,9

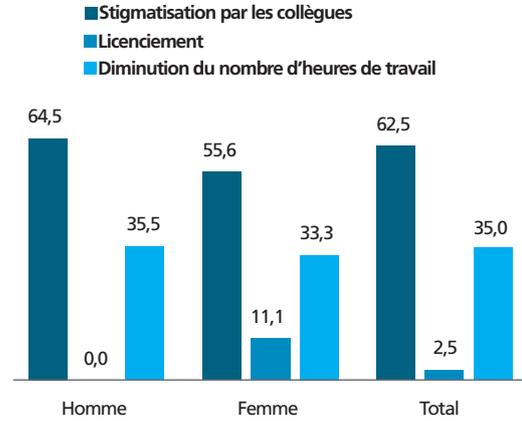
Source : IPEC-COVID19, 2020

La stigmatisation est le principal effet néfaste de la Covid sur l'emploi, non seulement du fait qu'un membre soit atteint ou alors décédé du coronavirus. Les femmes (11 %) sont davantage victimes de licenciement que les hommes (0 %) en cas de contamination au Covid, que ce soit elle-même ou un membre du ménage. Aussi, subissent-elles un peu plus la diminution d'heures de travail en cas de décès que les hommes.

Graphique 9 : Répartition des ménages selon l'effet sur l'emploi du fait qu'un soit décédé du COVID-19



Graphique 10 : Répartition des ménages selon l'effet sur l'emploi du fait contagion du COVID-19

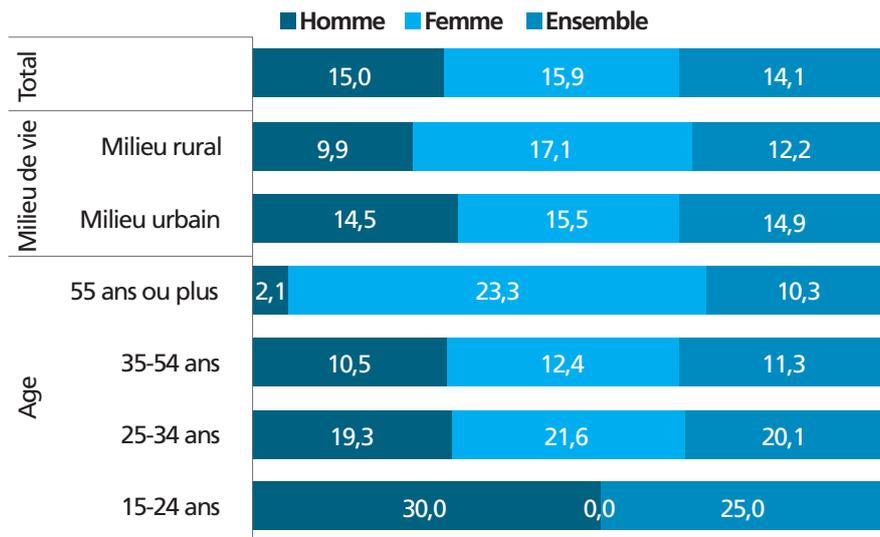


Source: IPEC-COVID19, 2020 Source: IPEC-COVID19, 2020

II.3 Impact de la Covid sur la mobilité

Du fait de la pandémie à coronavirus et des mesures de riposte prises par le Gouvernement du Cameroun, 14 % de ménages ont changé de secteur d'activité. Parmi ceux-ci, les ménages des femmes (16 %) sont plus concernés que ceux des hommes (13 %). Les changements de secteur d'activité sont plus notés en milieu urbain (15 %) qu'en milieu rural (10 %). Aussi, les jeunes personnes sont-elles plus concernées que celles d'âges avancés.

Graphique 11 : Pourcentage de personne ayant changé le secteur d'activité par sexe



Source : IPEC-COVID19, 2020

Suivant le statut matrimonial, les ménages des veufs (33 %) et des personnes n'ayant jamais été en couple (23,5 %) représentent la catégorie qui a connu le plus de changement de secteur d'activité. Les Régions du Centre sans Yaoundé (31 %), de Yaoundé (29 %) et du Sud (25 %) ont connu plus de changement de secteur d'activité.

L'écart hommes-femmes de changement de secteur d'activité varie en fonction des caractéristiques sociodémographiques. Cet écart des changements d'activité entre les hommes et les femmes, en défaveur des femmes, est plus marqué chez les mariées, les veufs, et dans les régions d'enquête de Douala, du Centre hormis Yaoundé, de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua.

Tableau 22 : Pourcentage de personnes ayant changé de secteur d'activité par sexe, selon le statut matrimonial et la région

Caractéristiques sociodémographiques		Pourcentage de personnes ayant connu un changement professionnel		
		Homme	Femme	Total
Statut matrimonial	Marié ou vivant en couple	9,0	15,7	11,3
	Veuf	0,0	37,5	33,3
	Divorcé ou séparé	50,0	6,1	17,8
	Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple)	28,4	16,4	23,5
Région	Yaoundé	28,8	28,6	28,8
	Douala	4,2	13,3	7,1
	Adamaoua	10,5	12,5	11,1
	Centre, hormis Yaoundé	12,5	50,0	31,3
	Est	10,0	4,0	5,3
	Extrême-Nord	4,2	10,9	6,3
	Littoral, hormis Douala	0,0	0,0	0,0
	Nord	27,3	16,7	23,5
	Nord-Ouest	12,8	10,7	11,9
	Ouest	3,0	33,3	13,7
	Sud	28,6	20,0	25,0
	Sud-Ouest	8,6	30,8	14,6
	Total	13,0	15,9	14,1

Source : IPEC-COVID19, 2020

II.4 Impact de la Covid-19 sur le revenu des femmes

Globalement, il apparaît que les ménages ont connu une diminution de leurs revenus du fait du coronavirus. L'argent gagné avant la survenance de la pandémie COVID-19 est dans 36,3 % de ménages plus que ce qu'ils gagnent actuellement ; 35,6 % gagnent à peu près la même chose et environ un quart de ménage gagnaient moins que ce qu'ils ont actuellement.

Dans l'ensemble, les hommes ont été relativement plus victimes de cette pandémie que les femmes. Il s'avère que 39 % des hommes gagnaient plus d'argent avant la pandémie contre 32 % de femmes.

Tableau 23 : Appréciation du revenu avant la COVID

		Diriez-vous que l'argent que vous gagniez avant COVID-19 est :														
		Homme					Femme					Ensemble				
		Plus que ce que vous gagnez actuellement	Moins que ce que vous gagnez actuellement	À peu près le même	Je n'ai aucun revenu	NSP	Plus que ce que vous gagnez actuellement	Moins que ce que vous gagnez actuellement	À peu près le même	Je n'ai aucun revenu	NSP	Plus que ce que vous gagnez actuellement	Moins que ce que vous gagnez actuellement	À peu près le même	Je n'ai aucun revenu	NSP
Age	15-24 ans	10,0	60,0	30,0	0,0	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0	0,0	8,3	58,3	33,3	0,0	0,0
	25-34 ans	39,2	29,2	29,2	1,2	1,2	38,6	23,9	28,4	8,0	1,1	39,0	27,4	29,0	3,5	1,2
	35-54 ans	39,4	25,6	33,6	1,4	0,0	30,8	18,4	46,8	4,0	0,0	35,8	22,6	39,1	2,5	0,0
	55 ans ou plus	43,8	18,8	35,4	2,1	0,0	20,0	36,7	36,7	6,7	0,0	34,6	25,6	35,9	3,8	0,0
Milieu de vie	Ville/ Urbain	41,7	28,1	28,1	1,4	0,6	32,2	22,9	39,2	5,3	0,4	37,8	25,9	32,7	3,1	0,5
	Village/ Rural	33,5	24,2	41,0	1,2	0,0	30,3	18,4	46,1	5,3	0,0	32,5	22,4	42,6	2,5	0,0
	Total	39,1	26,9	32,2	1,4	0,4	31,8	21,8	40,8	5,3	0,3	36,3	24,9	35,6	2,9	0,4

Source : IPEC-COVID19, 2020

La crise sanitaire a eu un impact négatif sur le travail rémunéré. Dans l'ensemble de la population interrogée il se dégage que :

- 6 % de personnes ont perdu leur travail ;
- 4,2 % ont connu une augmentation des heures de travail ;
- 41 % ont gardé le même nombre d'heures de travail ;
- et enfin 48 % ont gardé leur travail mais le nombre d'heures de travail régulier a diminué.

En ce qui concerne la perte d'emploi, 5 % de femmes ont perdu leur emploi contre 6 % d'hommes.

Tableau 24 : Changement des horaires de travail rémunéré

		Depuis la propagation du COVID19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé ?														
		Homme				Femme				Ensemble						
		Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP	Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP	Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP
Age	15-24 ans	0,0	50,0	40,0	10,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58,3	33,3	8,3	0,0
	25-34 ans	3,5	35,1	53,8	7,6	0,0	3,4	28,4	59,1	8,0	1,1	3,5	32,8	55,6	7,7	0,4
	35-54 ans	5,1	38,6	49,5	5,8	1,1	3,0	51,7	39,8	4,0	1,5	4,2	44,1	45,4	5,0	1,3
	55 ans ou plus	6,3	50,0	41,7	2,1	0,0	10,0	46,7	43,3	0,0	0,0	7,7	48,7	42,3	1,3	0,0
Milieu de vie	Ville/ Urbain	5,5	31,6	54,8	7,8	0,3	3,7	40,8	49,0	4,9	1,6	4,7	35,4	52,4	6,6	0,8
	Village/ Rural	2,5	54,0	39,8	2,5	1,2	3,9	59,2	32,9	3,9	0,0	3,0	55,7	37,6	3,0	0,8
	Total	4,5	38,7	50,0	6,1	0,6	3,7	45,2	45,2	4,7	1,2	4,2	41,2	48,1	5,6	0,8

Source : IPEC-COVID19, 2020

Parmi les personnes qui ont perdu leur emploi, 44 % ont déclaré que cette perte était due à des raisons de protection contre la Covid-19, 24 % pour des raisons relatives à la baisse de l'activité, de la clientèle ou de la production, 9 % pour le licenciement, 6 % ont été mis en congé technique et 3 % pour mieux suivre leurs enfants.

Concernant le suivi des enfants, les femmes ont majoritairement perdu leur travail par rapport aux hommes. Aussi, note-t-on plus de licenciements en milieu rural et chez les personnes d'âges avancés.

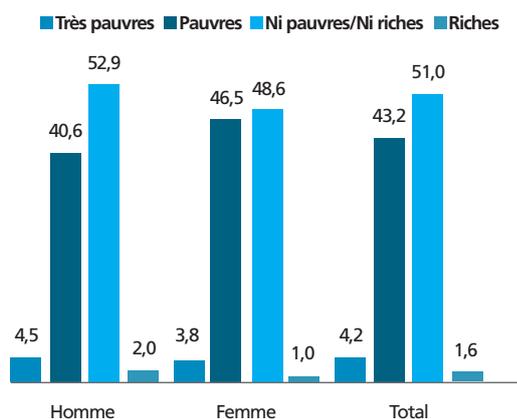
Tableau 25 : Principales raisons du départ de l'activité

		Selon vous, quelle a été la principale raison du départ de votre activité ? Autrement dit, pourquoi avez-vous quitté votre ancien emploi ?														
		Homme				Femme					Total					
		Se protéger du COVID 19	En congé technique	Baisse de l'activité/la clientèle/la production exercée avant la pandémie	Autre	Se protéger du COVID 19	Mieux suivre mes enfants	Licencier	Baisse de l'activité/la clientèle/la production exercée avant la pandémie	Autre	Se protéger du COVID 19	Mieux suivre mes enfants	Licencier	En congé technique	Baisse de l'activité/la clientèle/la production exercée avant la pandémie	Autre
Age	15-24 ans	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	25-34 ans	41,7	8,3	33,3	16,7	37,5	0,0	0,0	50,0	12,5	40,0	0,0	0,0	5,0	40,0	15,0
	35-54 ans	60,0	20,0	0,0	20,0	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	62,5	12,5	0,0	12,5	0,0	12,5
	55 ans ou plus	0,0	0,0	0,0	0,0	20,0	0,0	60,0	0,0	20,0	20,0	0,0	60,0	0,0	0,0	20,0
Milieu de vie	Ville/Urbain	40,0	20,0	20,0	20,0	37,5	12,5	0,0	37,5	12,5	38,9	5,6	0,0	11,1	27,8	16,7
	Village/Rural	62,5	0,0	25,0	12,5	37,5	0,0	37,5	12,5	12,5	50,0	0,0	18,8	0,0	18,8	12,5
	Total	50,0	11,1	22,2	16,7	37,5	6,3	18,8	25,0	12,5	44,1	2,9	8,8	5,9	23,5	14,7

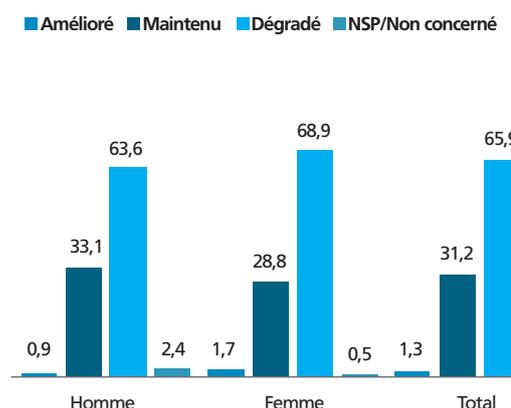
Source : IPEC-COVID19, 2020

La pandémie du coronavirus et les mesures gouvernementales prises ont entraîné inéluctablement une dégradation du niveau de vie des populations. L'effet néfaste de la pandémie est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

Graphique 12 : Répartition des ménages selon la perception du niveau de vie



Graphique 13 : Répartition des ménages selon l'effet du Covid sur le niveau de vie depuis le mois de février



Source : IPEC-COVID19, 2020 Source : IPEC-COVID19, 2020

Le revenu des ménages a diminué avec la crise sanitaire due au coronavirus. En outre, il apparaît que la majorité des ménages n'ont pas eu une source pour améliorer le revenu soit de la part des instances gouvernementales ou alors des organisations caritatives.

Tableau 26 : Impact sur le revenu

Caractéristiques sociodémographiques	Homme				Femme				Ensemble			
	Augmenté	Inchangé	Diminué	Pas une source de soutien du revenu	Augmenté	Inchangé	Diminué	Pas une source de soutien du revenu	Augmenté	Inchangé	Diminué	Pas une source de soutien du revenu
Revenus / revenus de la propre exploitation agricole ou pêche	0,5	25,1	31,6	42,8	1,2	14,3	21,9	62,6	0,8	20,4	27,3	51,4
Revenus / gains provenant de la famille entreprise (autre qu'agricole ou pêche)	0,4	14,3	33,1	52,2	0,7	8,6	18,4	72,4	0,5	11,8	26,7	61,0
Revenus / gains d'un emploi rémunéré	0,3	17,7	30,1	52,0	0,3	9,1	13,1	77,4	0,3	13,9	22,7	63,1
Revenu d'une pièce / petits travaux	1,1	10,3	37,0	51,7	0,5	4,9	18,7	75,9	0,8	7,9	29,0	62,2
Aliments pour consommation propre agriculture / animaux / pêche	0,8	21,7	37,5	39,9	0,9	18,4	40,9	39,9	0,8	20,3	39,0	39,9
Argent ou biens reçus de parents / amis vivant ailleurs dans le pays	0,4	7,0	23,5	69,1	0,0	5,2	27,4	67,3	0,2	6,2	25,2	68,3
Argent ou biens reçus de parents / amis vivant dans un autre pays	0,4	4,9	15,8	78,9	0,0	1,7	14,9	83,4	0,2	3,5	15,4	80,9
Revenus locatifs, investissements ou économies	0,7	12,4	13,2	73,7	0,0	6,1	10,0	83,9	0,4	9,7	11,8	78,1
Pensions ou autres paiements sociaux	0,3	11,2	7,0	81,5	0,0	3,7	1,9	94,4	0,2	7,9	4,8	87,1
Soutien du Gouvernement	0,4	10,5	2,8	86,2	0,0	2,6	3,0	94,4	0,2	7,1	2,9	89,8
Soutien / Charité de non organisations gouvernementales civiles organisations de la société civile ou d'autres organisations à but lucratif	0,1	11,5	3,5	84,9	0,5	3,1	3,5	92,8	0,3	7,8	3,5	88,3
Autres sources de revenu	0,3	8,4	9,9	81,5	0,0	1,4	6,8	91,8	0,2	5,3	8,5	86,0

Source : IPEC-COVID19, 2020

III. RÔLE JOUÉ PAR LES SYNDICATS PENDANT LA CRISE

Le rôle des syndicats concerne les services offerts aux personnels, la défense des droits des travailleurs auprès des employeurs et dans une certaine mesure auprès du Gouvernement.

III.1 Activités au bénéfice des membres

Pour bénéficier des activités des syndicats, il faut être affilié à un syndicat et être à jour de ses cotisations.

L'analyse permet de constater que 8,9% des entreprises au Cameroun sont affiliées à une association syndicale, de plus, 9.3% des entreprises ayant à leur tête des hommes sont affiliées à une association syndicale contre 6.9% ayant à leur tête des femmes. Parmi ces entreprises, 21.1% payent régulièrement des checks-off à ces associations contre 60.5% qui ne payent pas.

Tableau 27 : Affiliation des employés à une association syndicale, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Vos employés sont-ils affiliés à une association syndicale ?
Taille	Grande entreprise	20
	Petite et moyenne entreprise	12,8
	UPI/Très petite entreprise	1,3
	Total	8,9
Forme juridique	SA	25
	SARL	14,9
	Entreprise individuelle	11,1
	Autre	4,5
	Total	10
Sexe du promoteur	Homme	9,3
	Femme	6,9
	Total	8,9

Source : IPEC-COVID19, 2020

Les syndicats ont réalisé des activités de sensibilisation par rapport à la pandémie pour les entreprises affiliées. Cette sensibilisation porte essentiellement sur la gestion des risques liés à la Covid-19 (8,2%), le respect des droits des employés (3,8%), la gestion des effectifs des employés (2,5%), la protection de la gent féminine (1,3%) et sur les autres formes de sensibilisation.

La sensibilisation spécifique à la protection de la gent féminine n'est pas la priorité (1.3%).

Tableau 28 : Sensibilisation au sujet de la pandémie, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Payez-vous régulièrement les checks-off à cette/ces associations syndicalistes ?			
		Oui	Non	Ne sait pas	Total
Taille	Grande entreprise	35,7	35,7	28,6	100
	PME	9,5	76,2	14,3	100
	UPI/TPE	33,3	66,7	0	100
	Total	21,1	60,5	18,4	100

Forme juridique	SA	50	33,3	16,7	100
	SARL	19	57,1	23,8	100
	Entreprise individuelle	0	100	0	100
	Autre	30	60	10	100
	Total	25	57,5	17,5	100
Sexe du promoteur	Homme	20	60	20	100
	Femme	33,3	66,7	0	100
	Total	21,1	60,5	18,4	100

Source : IPEC-COVID19, 2020

III.2 Rôle des syndicats et appui du Gouvernement

Il n'y a pas de lien établi entre les décisions d'appui du Gouvernement au bénéfice des entreprises et l'intervention des syndicats. Toutefois, l'on a observé un lobbying des patronats visant à obtenir des facilités auprès du Gouvernement du fait de la pandémie à Covid-19.

Les mesures de riposte prises par le Gouvernement ont consisté entre autres à la distribution des dons aux personnes infectées, aux couches vulnérables affectées par la crise sanitaire. Parmi les personnes interrogées la majorité (72 %) n'ont pas été bénéficiaires des dons du Gouvernement. Il convient de signaler qu'il y a plus de bénéficiaires en milieu urbain qu'en milieu rural. De même, les hommes ont reçu moins de dons que les femmes.

Tableau 29 : Aide reçue du Gouvernement et nature de l'aide

		Recevez-vous un soutien en nature des pouvoirs publics (Gouvernement et collectivités territoriales décentralisées) depuis la propagation de la Covid-19 (nourriture, produits de santé, etc.)?											
		Homme				Femme				Ensemble			
		nourriture	fournitures de prévention (gants, masques, désinfectant, etc.)	fournitures d'hygiène personnelle (fournitures menstruelles, couches pour bébé, etc.)	Non	Nourriture	fournitures de prévention (gants, masques, désinfectant, etc.)	fournitures d'hygiène personnelle (fournitures menstruelles, couches pour bébé, etc.)	Non	nourriture	fournitures de prévention (gants, masques, désinfectant, etc.)	fournitures d'hygiène personnelle (fournitures menstruelles, couches pour bébé, etc.)	Non
Age	15-24 ans	0,0	20,0	0,0	80,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	16,7	0,0	83,3
	25-34 ans	0,6	15,2	1,2	83,0	1,1	18,2	0,0	80,7	0,8	16,2	0,8	82,2
	35-54 ans	0,7	22,0	0,4	76,9	0,0	43,8	3,5	52,7	0,4	31,2	1,7	66,7
	55 ans ou plus	0,0	31,3	0,0	68,8	0,0	26,7	0,0	73,3	0,0	29,5	0,0	70,5
Milieu de vie	Ville/Urbain	0,6	14,2	0,9	84,3	0,0	35,1	1,6	63,3	0,3	22,9	1,2	75,6
	Village/Rural	0,6	34,2	0,0	65,2	1,3	34,2	3,9	60,5	0,8	34,2	1,3	63,7
	Total	0,6	20,6	0,6	78,3	0,3	34,9	2,2	62,6	0,5	26,1	1,2	72,2

Source : IPEC-COVID19, 2020

Les mesures édictées par le Gouvernement ont été appliquées dans les grandes entreprises à presque 100% pour la mise à disposition des seaux et savons, l'achat des masques au profit des employés, l'achat des gels hydro alcooliques, et le respect de l'interdiction des regroupements de plus de 50 personnes. Les PME et TPE/UIP ont suivi la même tendance dans une proportion moindre. Ce qui n'est pas le cas pour l'achat d'un thermo flash ou la mise sur pied des services d'une infirmière.

Tableau 30 : Mesures barrières, taille de l'entreprise, forme juridique et sexe du promoteur

		Placer un seau à l'entrée de l'entreprise pour le lavage des mains	Mettre un thermo-flash à l'entrée de l'entreprise	Acheter des masques pour tout le personnel	Acheter des désinfectants pour tout le personnel	Solliciter les services d'une infirmière pour prendre la température à l'entrée	Prendre des dispositions pour éviter des rassemblements de plus de 50 personnes
		%	%	%	%	%	%
Taille	Grande Entreprise	91,4	51,4	100,0	100,0	8,6	100,0
	PME	91,5	29,8	97,9	89,4	6,4	78,7
	UPI/TPE	80,3	7,9	94,7	61,8	,0	38,2
	Total	86,1	24,1	96,8	78,5	3,8	63,9
Forme juridique	SA	87,5	56,3	100,0	100,0	12,5	100,0
	SARL	95,7	40,4	97,9	93,6	4,3	89,4
	Entreprise individuelle	66,7	33,3	100,0	88,9	11,1	77,8
	Autre	83,0	10,2	95,5	65,9	2,3	43,2
	Total	86,3	25,0	96,9	78,8	4,4	64,4
Sexe du promoteur	Homme	86,8	28,7	97,7	80,6	4,7	67,4
	Femme	82,8	3,4	93,1	69,0	,0	48,3
	Total	86,1	24,1	96,8	78,5	3,8	63,9

Source : IPEC-COVID19, 2020

RECOMMANDATIONS

Les résultats de l'étude autorisent la formulation de cinq recommandations :

Recommandation 1 : Des politiques publiques sociales visant à renforcer les filets sociaux auprès des ménages des zones les plus impactées par la pandémie (Yaoundé, Douala et Bafoussam) et dans tous les secteurs.

Il ressort de l'étude que la Covid-19 entraîne une modification du fonctionnement des entreprises, moins chez les femmes (27,6%) que chez les hommes. De même, le licenciement des femmes est motivé par leur faible productivité. Deux hypothèses en découlent. La première est que les femmes manquent de flexibilité pour s'adapter au nouveau contexte, puisque 32% des femmes interrogées disent avoir vu leur gain diminuer du fait de la pandémie et certaines préfèrent rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants (6,3%). La deuxième est qu'elles font preuve de résilience et parviennent à amortir le choc causé par la crise. Au regard des autres résultats notamment leur licenciement (18.8%) plus important au prétexte de leur faible productivité ou leur difficulté à retrouver un emploi plus vite que les hommes, l'hypothèse de l'inadaptation est retenue. Il convient alors de recommander d'anticiper sur des politiques publiques sociales visant à renforcer les filets sociaux. L'expérience des filets sociaux avec l'Union Européenne peut être étendue dans plusieurs territoires ou localités.

Recommandation 2 : Organiser des sessions de formation au bénéfice des femmes entrepreneures sur les mécanismes et stratégies d'adaptation des entreprises à la gestion des crises, à la négociation et à l'agilité. Ainsi, le fait que les entreprises gérées par les femmes aient recours deux fois plus que les hommes au rééchelonnement de la date de paiement de certaines taxes est la preuve des difficultés rencontrées. Par ailleurs, les entreprises n'ont pas retenu le licenciement du personnel comme stratégie prioritaire et ont privilégié d'autres alternatives de déploiement pour protéger les emplois. Ce qui légitime cette recommandation.

Recommandation 3 : Procéder à un meilleur ciblage pour l'appui aux ménages

L'on a en effet, observé un élan de solidarité à l'endroit des couches vulnérables à l'occasion de la Covid-19. Toutefois, peu de personnes ont bénéficié d'aides directes (38%) de l'échantillon et les bénéficiaires sont plus en zones urbaines que rurales. L'étude révèle que les femmes les plus touchées par la pandémie appartiennent à la tranche d'âge des 35 ans et plus.

Recommandation 4 : Inciter les femmes à s'affilier à un syndicat pour préserver leurs droits en situation de crise. Les résultats démontrent en effet que deux raisons subjectives expliquent le licenciement de certaines femmes : la perception de leur faible productivité et la stigmatisation (elles sont victimes à 11 % de licenciement contre 0 % pour les hommes en cas de contamination à la Covid, que ce soit elle-même ou un membre du ménage).

Recommandation 5 : Susciter l'intervention des syndicats pour la préservation des emplois de manière générale, et des femmes en particulier.

Qu'il s'agisse des ménages (le chômage occasionné par la Covid-19 a touché un peu plus les hommes, 72,73% contre 68,63% pour les femmes) ou des entreprises (seulement 10,3% des femmes ont été licenciées contre 13,3% des hommes), les femmes ont été moins touchées par le chômage durant les trois premiers mois de la pandémie. Toutefois, si la crise perdure, elles seront plus touchées que les hommes car elles ont une faible probabilité à retrouver un emploi (15,89% contre 27,27% chez les hommes). Par ailleurs, l'étude révèle que la sensibilisation des syndicats a accordé peu d'attention à la protection de la gent féminine (1.3%).

L'une des suggestions fortes qui ressort de cette étude est qu'en cas de crise sanitaire ou de crise d'une envergure aussi importante que la Covid-19, l'action urgente à mener est de solliciter des syndicats et de l'Etat des mesures visant à protéger l'emploi à travers des appuis directs aux entreprises pour préserver ces emplois.

Pour protéger spécifiquement l'emploi des femmes, il est suggéré de prévoir des formations rapides pour la reconversion aux activités nouvelles (Syndicats dans leur plaidoyer avec les entreprises et l'État), ouvrir un guichet d'enregistrement (rôle de l'État) pour les femmes ayant perdu leur emploi après avoir été contaminées ou du fait de la contamination d'un proche pour un appui psychologique et l'aide à la recherche d'un nouvel emploi (le FNE peut alors être sollicité). De façon anticipative, les entreprises devraient former leurs employés à la gestion des crises et à l'agilité. De même, l'État gagnerait à améliorer le renforcement des filets sociaux. On pourrait imaginer que l'Etat étende à plus de localités le projet des filets sociaux actuellement financé par l'Union Européenne et logé au MINEPAT.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire ménage

ETUDE SUR L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID 19 SUR L'EMPLOI AU CAMEROUN

REGARD SUR LA SITUATION DE LA FEMME

Nous vous rappelons que toutes les informations individuelles recueillies lors de cette enquête garderont un caractère strictement confidentiel, conformément à la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991, sur les recensements et les enquêtes statistiques.

Vos réponses aux questions suivantes nous permettront de classer les avis recueillis ci-dessus et de les analyser par catégorie de répondants.

Section 1- Connaissances du COVID

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S1Q1	Avez-vous déjà entendu parler de la maladie à coronavirus ou encore du COVID19 ? 1=Oui 2=Non (Si non, aller S2Q1)	<input type="checkbox"/>
S1Q2	Vous-même ou quelqu'un de votre famille ou une personne à votre charge a-t-il été déclaré atteint du coronavirus ? 1= Oui, moi-même 2=Oui, personne à charge 3= Non 4= Ne sait pas (si S1Q2=1, 3 ou 4 aller à S1Q3)	<input type="checkbox"/>
S1Q3	Quelle a été l'issue du traitement de la personne à votre charge qui a été déclarée atteinte du coronavirus ? 1= guérie 2=décédée 3= En cours de traitement	
S1Q4	Connaissez-vous très bien, bien, un peu, ou pas du tout les mesures de riposte prises par le Gouvernement et l'organisation mondiale de la santé contre la pandémie du coronavirus? 1= Très bien 2=Bien 3= Un peu 4=Pas du tout	<input type="checkbox"/>

Section 2- Caractéristiques sociodémographiques du répondant

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S2Q1	Êtes-vous de sexe masculin ou féminin ? : 1= un homme 2= une femme	<input type="checkbox"/>
S2Q2	Quelle est votre situation matrimoniale ? 1=Marié ou vivant en couple 2=Veuf 3=Divorcé ou séparé 4=Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple).	<input type="checkbox"/>
S2Q3	Quel est votre tranche d'âge ? 1= 15-24 ans 2= 25-34 ans 3=35-54 ans 4= 55 ans ou plus	<input type="checkbox"/>
S2Q4	Combien de personnes sont-elles à votre charge ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S2Q5	Dans quelle Région/ville du Cameroun habitez-vous ? 01= Yaoundé 02= Douala 03= Adamaoua 04= Centre hormis Yaoundé 05= Est 06=Extrême-Nord 07= Littoral hormis Douala 08= Nord 09=Nord-Ouest 10= Ouest 11= Sud 12= Sud-Ouest	<input type="checkbox"/>
S2Q6	Vivez-vous au centre urbain (en ville) de votre arrondissement ou au village ? 1= En ville/Milieu urbain 2= Au village/Milieu rural	<input type="checkbox"/>

Section 3- Impact du COVID 19 sur l'activité économique du répondant

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S3Q1	Quelle était votre situation professionnelle au <u>cours de la première semaine du mois de mars 2020.</u> 1= =avait un emploi 2=N'avait pas d'emploi mais en cherchait (Aller ensuite à S3Q14) 3= N'avait pas d'emploi et n'en cherchait pas (Aller ensuite à S3Q14)	<input type="checkbox"/>
S3Q2	Dans quel secteur d'activité travaillez/travailliez-vous au <u>cours de la première semaine du mois de mars 2020?</u> 1= Administration publique 2= Entreprise publique ou parapublique 3= Entreprise privée non agricole 4= Entreprise privée agricole 5= Association/ONG 6= Ménage/particulier	<input type="checkbox"/>
S3Q3	Combien de personnes au total travaillent/travaillaient dans le même établissement que vous (y compris vous-même) au <u>cours de la première semaine du mois de mars 2020?</u> 1= 1 personne 2=2-4 personnes 3=5 à 9 personnes 4= 10 à 49 personnes 5= 50 personnes et plus 6= NSP	<input type="checkbox"/>

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S3Q4	<p>Quel est/était votre statut dans cet emploi ?</p> <p>1= Patron/employeur (ayant au moins un salarié) 2= Travailleur à propre compte (sans salarié) 3= Cadre supérieur 4= Cadre moyen/agent de maîtrise 5= Employé qualifié/semi qualifié 6= Ouvrier/manœuvre/employé non qualifié 7= Aide familial 8= Apprenti/stagiaire</p>	_
S3Q5	<p>Quel est/était votre mode de rémunération ?</p> <p>1= Salarié 2= Rémunéré au bénéfice 3= Rémunéré à la tâche 4= Commissions 5= Non rémunéré en espèces</p>	_
S3Q6	<p>Diriez-vous que l'argent que vous gagniez avant le COVID-19 était:</p> <p>1= Plus que ce que vous gagnez actuellement 2= Moins que ce que vous gagnez actuellement 3= À peu près le même 4= Je n'ai aucun revenu 9= NSP</p>	_
S3Q7	<p>Depuis la propagation du COVID19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé?</p> <p>1= Augmentation 2= Pas de changement / C'est la même chose 3= Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi 4= J'ai perdu mon emploi 9= NSP</p>	_
S3Q8	<p>Votre situation professionnelle a-t-elle changé depuis la deuxième moitié du mois de mars ?</p> <p>1= Oui 2= Non (Aller à S1Q12)</p>	_
S3Q9	<p>Quelle est votre situation professionnelle de ces sept (07) derniers jours ?</p> <p>1= A un nouvel emploi 2= N'a pas d'emploi mais en recherche (Aller à S3Q12) 3= N'a pas d'emploi et n'en cherche pas (Aller à S3Q12)</p>	_
S3Q10	<p>Quel est votre secteur d'activité au cours des sept (07) derniers jours ?</p> <p>1= Administration publique 2= Entreprise publique ou parapublique 3= Entreprise privée non agricole 4= Entreprise privée agricole 5= Association/ONG 6= Ménage/particulier</p>	_

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S3Q11	<p>Selon vous, quelle a été la principale raison du départ de votre activité ? Autrement dit, pourquoi avez-vous quitté votre ancien emploi?</p> <p>1) Se protéger du COVID 19 2) Mieux suivre mes enfants 3) Licencié 4) En congé technique 5) Baisse de l'activité/la clientèle/la production exercée avant la pandémie 6) Diminution des effectifs 7) A cause du sexe ou de la race 8) Autre (à préciser _____)</p>	_
S3Q12	<p>Recevez-vous un soutien en nature des pouvoirs public (gouvernement et collectivités territoriales décentralisées) depuis la propagation du COVID-19 (nourriture, produits de santé, etc.)?</p> <p>1=Oui, nourriture 2=Oui, fournitures de prévention (gants, masques, désinfectant, etc.) 3=Oui, fournitures d'hygiène personnelle (fournitures menstruelles, couches pour bébé, etc.) 4= Non 9= NSP</p>	_ ²
S3Q13a	<p>Poser la question S3Q13 si S3Q1=1 ou S3Q9=1</p> <p>Diriez-vous ou non que la pandémie et les mesures gouvernementales contre le Coronavirus affectent ou risquent d'affecter votre emploi à travers les aspects suivants :</p> <p>1= Oui, déjà 2= Oui, probablement 3= Non 4= Ne sais pas 5=Non concerné</p> <p>a) Baisse ou ralentissement de l'activité/la clientèle/la production b) Baisse de salaire/revenu c) Retard de salaire d) Arrêt (suspension) temporaire de travail e) Perte d'emploi f) Fermeture/ arrêt de l'activité de l'entreprise/unité de production g) Pénurie d'intrants ou de matières premières h) Détérioration de la confiance des clients/usagers i) Augmentation des incertitudes j) Autre effet sur votre travail (préciser) _____</p>	a _ b _ c _ d _ e _ f _ g _ h _ i _ j _

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S3Q13b	Poser la question S3Q13 si S3Q1=1 ou S3Q9=1	
	Comme réponse à la crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19 1=Etre en congé technique 2=Baisser le salaire et conserver l'emploi 3=Licenciement 4=Diminuer les avantages du personnel et protéger les emplois des travailleurs	
S3Q13c	Si S1Q2=1 ou 2 Quelles sont les conséquences sur votre emploi du fait que vous ou le membre de votre ménage a été atteint du COVID-19 1=stigmatisation par les collègues 2=licenciement 3=diminution du nombre d'heures de travail	
S3Q13d	Si S1Q2=2 Quelles sont les conséquences sur votre emploi du fait que le membre de votre ménage soit décédé du COVID-19 1=stigmatisation par les collègues 2=licenciement 3=diminution du nombre d'heures de travail	
S1Q14	Par rapport au mois de février dernier, diriez-vous qu'avec la pandémie du coronavirus, le niveau de vie de votre ménage s'est : 1= Amélioré ? 2= Maintenu ? 3= Détérioré ? 4= Ne sais pas/Non concerné	_
S1Q15	Si on vous demandait de vous positionner sur une échelle de niveau de vie graduée de 1 à 5. Diriez-vous que, par rapport aux populations de l'arrondissement où vous vivez, vous faites partie de la catégorie des ... 1= Très pauvres ? 2= Pauvres ? 3= Ni pauvres/Ni riches ? 4= Riches ? 5= Très riches ?	_

Section 4- Impact du COVID-19 sur le revenu

À la suite du COVID-19, comment les ressources personnelles suivantes ont-elles été affectées?	
<i>1=Augmenté 2=Inchangé 3=Diminué 4=Pas une source de soutien du revenu</i>	
1) Revenus / revenus de la propre exploitation agricole ou pêche	<input type="checkbox"/>
2) Revenus / gains provenant de la famille entreprise (autre que agricole ou pêche)	<input type="checkbox"/>
3) Revenus / gains d'un emploi rémunéré	<input type="checkbox"/>
4) Revenu d'une pièce / petits travaux	<input type="checkbox"/>
5) Aliments pour consommation propre agriculture / animaux / pêche	<input type="checkbox"/>
6) Argent ou biens reçus de parents / amis vivant ailleurs dans le pays	<input type="checkbox"/>
7) Argent ou biens reçus de parents / amis vivant dans un autre pays	<input type="checkbox"/>
8) Revenus locatifs, investissements ou économies	<input type="checkbox"/>
9) Pensions ou autres paiements sociaux	<input type="checkbox"/>
10) Soutien du Gouvernement	<input type="checkbox"/>
11) Soutien / Charité d'organisations non gouvernementales / organisations de la société civile ou d'autres organisations à but lucratif	<input type="checkbox"/>
12) Autres sources de revenu	<input type="checkbox"/>

Annexe 2 : Questionnaire entreprise

**ETUDE SUR L'IMPACT DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR L'EMPLOI AU CAMEROUN :
REGARD SUR LA SITUATION DE LA FEMME**

Nous vous rappelons que toutes les informations individuelles recueillies lors de cette enquête garderont un caractère strictement confidentiel, conformément à la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les recensements et les enquêtes statistiques.

SECTION 0 : IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

S0Q00	N° Questionnaire _ _ _ _	
S0Q01	Raison sociale _____	
S0Q02	Région 1=Douala 2=Yaoundé 3=Adamaoua 4=Centre 5=Est 6=Extrême-Nord 7=Littoral 8=Nord 9=Nord-Ouest 10=Ouest 11=Sud 12=Sud-Ouest	_
S0Q03	Tél1 : _____ Tél 2 : _____ Fax : _____	
S0Q04	E-mail :	
S0Q05	Site web :	
S0Q06	Boîte postale :	
S0Q07	Noms, prénoms du répondant :	
S0Q08	Qualité du répondant 1=Dirigeant/Promoteur 2=Personnel de direction 3=Personnel d'encadrement 4=Autre à préciser	_
S0Q10	Activité principale de l'entreprise (libellé et code) _____	_ _ _ _
S0Q11	Taille de l'entreprise 1=GE 2=PME 3=PE 4=TPE	_
S0Q12	Forme juridique 1=SA 2=SARL 3=Entreprise Publique 4=Entreprise Individuelle 5=Autre	_
S0Q13	Sexe du promoteur / Dirigeant de l'entreprise 1=Féminin 2=Masculin	_

SECTION 1 : EFFETS DU COVID-19 SUR VOTRE ENTREPRISE

S1Q01	Comment la pandémie du COVID-19 a affecté l'ensemble des activités de votre entreprise ? 1=Impact positif, 2=Aucun impact, 3= Impact négatif	_	
Si S1Q01=3 continuez ; sinon allez à la section 2			
SQ02	Quel était l'effectif du personnel permanent avant la crise ?	Total	_ _ _
	Dont	Homme	_ _ _
		Femme	_ _ _
S1Q03	Quel est l'effectif du personnel temporaire avant la crise ?	Total	_ _ _
	Dont	Homme	_ _ _
		Femme	_ _ _
S1Q04	Avez-vous licencié le personnel permanent à cause de la crise ? 1=Oui 2=Non	_	
S1Q05	Si oui, quel était l'effectif du personnel permanent licencié à cause de la crise ?	Total	_ _ _
	Dont	Homme	_ _ _
		Femme	_ _ _
S1Q06	Avez-vous envoyé une partie de votre personnel en congé technique à cause de la crise? 1=Oui 2=Non	_	
S1Q07	Si oui, quel était l'effectif du personnel permanent envoyé en congé technique à cause de la crise ?	Total	_ _ _
	Dont	Homme	_ _ _
		Femme	_ _ _
S1Q08	Avez-vous arrêté l'activité du personnel temporaire de votre structure à cause de la crise ? 1=Oui 2=Non	_	
S1Q09	Si oui, quel était l'effectif du personnel temporaire concerné ?	Total	_ _ _
	Dont	Homme	_ _ _
		Femme	_ _ _
S1Q10	Quelles mesures avez-vous dû prendre pour faire face ?		
		Hommes 1=Oui 2=Non	Femmes 1=Oui 2=Non
<i>A</i>	<i>Réduire les heures de travail des personnels</i>	_	_
<i>B</i>	<i>Réduire les salaires de soi-même et/ou des employés</i>	_	_

C	<i>Diminuer les avantages des dirigeants</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D	<i>Diminuer les dividendes des actionnaires</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E	<i>Procéder à une rotation du personnel</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F	<i>Mettre en place un système de télétravail</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
G	<i>Retarder le paiement des salaires des employés</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
H	<i>Autre mesure (A préciser)</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q11	<p>Au cas où l'on aurait licencié plus de femmes que d'hommes du fait de la pandémie, existe-il des raisons particulières (Case à cocher)?</p> <p>A. <i>Elles ont une faible productivité</i></p> <p>B. <i>Etat physique/Handicap</i></p> <p>C. <i>Etat matrimonial</i></p> <p>D. <i>Nombre d'heures d'absence</i></p> <p>E. <i>Non- respect des horaires en télétravail</i></p> <p>F. <i>Toujours indisponible (congé de maternité, permission pour les cas de maladie)</i></p> <p>G. <i>Autres (à préciser)</i></p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q12	<p>Avez-vous procédé à un changement du mode de fonctionnement de votre structure après le COVID-19 ?</p> <p>1=Oui 2=Non</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S1Q13	Si oui, les employés ont-ils été impliqués dans la mise en place du nouveau mode de fonctionnement de l'entreprise ?	<p>Homme 1=Oui, 2=Non</p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Femme 1=Oui, 2=Non</p> <p><input type="checkbox"/></p>
S1Q14	Si oui, comment ont-ils été impliqués	<p>Homme 1=Oui, 2=Non</p> <p><input type="checkbox"/></p>	<p>Femme 1=Oui, 2=Non</p> <p><input type="checkbox"/></p>
	A- <i>Par des séances de travail avec le représentant/délégué du personnel</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	B- <i>A travers un programme de travail émanant des propositions des directions techniques, en respect des mesures gouvernementales</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	C- <i>Autres à préciser</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SECTION 2 : APPUIS DIVERS

S2Q01	Avez-vous reçu un appui du Gouvernement au sujet de cette pandémie ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sais pas	_
S2Q02	Si oui sous quelle forme principale ? A. Baisse des impôts et taxes B. Subventions C. Autre à préciser-----	_
S2Q03	Vos employés sont-ils affiliés à une association syndicale ? 1=Oui 2=Non, 3=Ne sais pas	
S2Q04	Si oui, il s'agit de quel type de syndicat ? 1=Syndicats des employeurs 2= Syndicats des travailleurs ; 3=les deux, 3= Autre à préciser	_
S2Q05	Payez-vous régulièrement les checks-up à cette/ces associations syndicales ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sais pas	_
S2Q06	Avez-vous été sensibilisé par ces syndicats ou d'autres au sujet de la pandémie du Corona virus ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sais pas	_
S2Q07	Si oui, sous quelle forme ? Campagne de sensibilisation sur : A. Le respect des droits des employés B. La protection de la gent féminine C. La gestion des risques liés au COVID-19 D. La gestion des effectifs des employés E. Autre-----	_ _ _ _ _

SECTION 3 : LE COVID DANS L'ENTREPRISE ET LES MESURES BARRIERES

S3Q01	Les mesures barrières suivantes ont-elles été mises en place par votre structure pour faire face au COVID-19 ? 1=Oui 2=Non		
<i>A</i>	<i>Placer un seau à l'entrée de l'entreprise pour le lavage des mains</i>		<input type="checkbox"/>
<i>B</i>	<i>Mettre un thermo-flash à l'entrée de l'entreprise</i>		<input type="checkbox"/>
<i>C</i>	<i>Acheter des masques pour tout le personnel</i>		<input type="checkbox"/>
<i>D</i>	<i>Acheter des désinfectants à tout le personnel</i>		<input type="checkbox"/>
<i>E</i>	<i>Solliciter les services d'une infirmière pour prendre la température à l'entrée</i>		<input type="checkbox"/>
<i>F</i>	<i>Prendre des dispositions pour éviter des rassemblements de plus de 50 personnes</i>		<input type="checkbox"/>
S3Q02	Ces mesures barrières ont-elles créé de nouveaux emplois au sein de votre structure ? 1= oui 2= non		
S3Q03	Si oui, quel en est le nombre ?	Total	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	Répartition par sexe	Homme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		Femme	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
S3Q04	Après la pandémie, envisagez-vous de reprendre le personnel féminin licencié ? 1=Oui 2=Non		
S3Q05	Sinon, envisagez-vous de faire d'autres recrutements de femmes ? 1=Oui 2=Non		<input type="checkbox"/>
S3Q06	Sinon, donner les raisons		<input type="checkbox"/>
	1.		<input type="checkbox"/>
	2.		<input type="checkbox"/>
3.		<input type="checkbox"/>	
S3Q07	Avez-vous des suggestions à faire au sujet du genre féminin pour garantir son emploi au regard de la pandémie ? (Trois suggestions maximum)		<input type="checkbox"/>
	1.		<input type="checkbox"/>
	2.		<input type="checkbox"/>
3.		<input type="checkbox"/>	
S3Q08	Un personnel de votre structure a-t-il été atteint du COVID-19 ? 1= oui 2=non		<input type="checkbox"/>
S3Q09	Si oui, quelle est sa situation actuelle ? 1= décédé 2= Guéri 3= Encore souffrant		<input type="checkbox"/>

Annexe 3 : Questionnaire organisation professionnelle (syndicat-OP)**ETUDE SUR L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DU COVID-19 SUR L'EMPLOI AU CAMEROUN :
REGARD SUR LA SITUATION DE LA FEMME**

Nous vous rappelons que toutes les informations individuelles recueillies lors de cette enquête garderont un caractère strictement confidentiel, conformément à la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991, sur les recensements et enquêtes statistiques.

SECTION 0 : IDENTIFICATION DE L'OP

S0Q00	N° Questionnaire _ _ _ _	
S0Q01	Nom de l'OP _____	
S0Q02	Région 1=Douala 2=Yaoundé 3=Adamaoua 4=Centre 5=Est 6=Extrême-Nord 7=Littoral 8=Nord 9=Nord-Ouest 10=Ouest 11=Sud 12=Sud-Ouest	_
S0Q03	Tél1 : _____ Tél 2 : _____ Fax : _____	
S0Q04	E-mail :	
S0Q05	Site web :	
S0Q06	Boîte postale :	
S0Q07	Noms, prénoms du répondant :	
S0Q08	Qualité du répondant 1=Dirigeant/Promoteur 2=Personnel de direction 3=Personnel d'encadrement 4=Autre à préciser	_
S0Q10	Type d'Organisation professionnelle (OP) 1=Syndicat des employeurs, 2=Syndicats des travailleurs, 6=Autres (à préciser)	_
	Activité principale de l'OP(libellé et code) _____	_ _ _
S0Q11	Nombre de membres 1=moins de 50, 2=51 à 100 ; 3=100 à 500 4 = plus de 500	_
S0Q13	Sexe du responsable de l'OP / Dirigeant de l'entreprise 1=Féminin 2=Masculin	_

SECTION 1 : EFFETS DU COVID-19 SUR L'OP

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S1Q01	Avez-vous connaissance du COVID-19 (Corona Virus) 1=Oui 2=Non	__
S1Q02	Selon vous, la pandémie COVID-19 a-t-elle affecté les activités de votre Organisation Professionnelle ? 1=Oui, positivement, 2=Oui, négativement, 3=Non, pas du tout. <i>Si la réponse est 2 ou 3, remerciez le répondant pour sa disponibilité et fin de l'interview. Cette entreprise n'est pas éligible à l'enquête. Sinon, continuez à la section1</i>	__
S1Q03	Si oui, quelles sont les activités concernées ? : 1= Oui, déjà 2= Oui, probablement 3= Non 4= Ne sait pas Tenue des réunions, affichage des communiqués et distribution des tracts dans les locaux de l'entreprise Collecte des cotisations syndicales Négociation avec l'employeur (si S0Q10=1) Négociation avec les travailleurs (si S0Q10=2) Défense des intérêts des adhérents Organisation des grèves ou des manifestations publiques Participation aux comités de gestion (conseil d'administration...)	a __ b __ c __ d __ e __ f __ g __
S1Q04	Votre organisation a-t-elle engagé des actions pour sensibiliser ses adhérents ou membres au COVID-19 ? 1= Oui 2=Non	__
S1Q05	Poser la question S1Q05 si S1Q04=1 Quelles sont les actions de sensibilisation qui ont été entreprises par votre organisation ? 1=Distribution des dépliants sur les mesures de riposte 2=Messages téléphoniques aux adhérents 3=Communiqué dans les médias ou en entreprise 4=Session d'échanges et de partages d'information 9=Autres actions (A préciser)	__

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S1Q06	<p>Quelles sont les initiatives prises par votre organisation pour défendre les droits des adhérents/syndiqués des conséquences du COVID 19 ?</p> <p>1=Discuter les avantages des employés adhérents;</p> <p>2=Soutenir la mise en œuvre de systèmes de protection sociale universelle, y compris l'accès gratuit aux soins de santé ;</p> <p>3=Garantir la protection des emplois ;</p> <p>4=Travailler avec les partenaires sociaux à la conception et à la mise en œuvre de programmes de réponse ;</p> <p>9=Autres (A préciser) _____</p>	_
S1Q07	<p>Quelle(s) mesure(s) prenez-vous ou avez-vous prises, dans votre organisation professionnelle, pour faire face à la pandémie du Coronavirus ? (Cochez la ou les rubriques pertinentes)</p> <p>Désinfecter/laver régulièrement les mains à l'eau et au savon</p> <p>Désinfecter/laver régulièrement les objets et endroits les plus touchés</p> <p>Acquérir et porter un/des masque(s) de protection</p> <p>Reporter/annuler des voyages</p> <p>Stocker la nourriture/les aliments pour limiter les sorties et éviter la pénurie</p> <p>Stocker des médicaments ou des produits pour la prévention ou le traitement du coronavirus</p> <p>Restreindre/limiter vos sorties en restant plus souvent à la maison (chez vous)</p> <p>Refuser/réduire les visites à votre domicile</p> <p>Suspendre le travail de votre personnel de maison (domestique, agent d'entretien, chauffeur...)</p> <p>Autre (A préciser) _____</p> <p>Aucune précaution</p>	a _ b _ c _ d _ e _ f _ g _ h _ i _ j _ k _

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S1Q08	<p>Poser S1Q08 si S0Q10=1</p> <p>Diriez-vous que comme riposte à cette crise sanitaire à la pandémie du COVID-19, il faudrait :</p> <p>1=Protéger les employeurs (subventions, allègements fiscaux...)</p> <p>2=Baisser le salaire et conserver l'emploi</p> <p>3=Licencier</p> <p>4=Diminuer les avantages du personnel et protéger les emplois des travailleurs</p> <p>5=diminuer les avantages des patrons</p> <p>9= Autres (A préciser_____)</p>	_
S1Q09	<p>Poser S1Q09 si S0Q10=2</p> <p>Diriez-vous que comme riposte à cette crise sanitaire à la pandémie du COVID-19, il faudrait :</p> <p>1=Protéger les travailleurs</p> <p>2=Baisser le salaire et conserver l'emploi</p> <p>3=Licencier</p> <p>4=Diminuer les avantages du personnel et protéger les emplois des travailleurs</p> <p>5=diminuer les avantages des patrons</p> <p>9= Autres (à préciser_____)</p>	_
S1Q10	<p>Quelles suggestions formulez-vous en rapport avec vos actions pour anticiper les effets de ce type de pandémie sur l'emploi ?</p> <p>1=Systematiser la sécurité sociale</p> <p>2=Renforcer la rentabilité des entreprises.</p> <p>9=Autres mesures ou actions (à préciser) _____</p>	_
S1Q11	<p>Selon vous, y aurait-il des dispositions à prendre pour servir de filets et d'amortisseurs à la perte des emplois en cas de crise ?</p> <p>1=Oui 2=Non</p>	_
S1Q11A	<p>si oui lesquelles ?</p> <p>. 1.....</p> <p>. 2.....</p> <p>. 3.....</p>	

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S1Q12	<p>Y a-t-il eu jusqu'ici des appuis/interventions du Gouvernement, d'autres organisations ou de certaines personnes pour la lutte contre la pandémie du coronavirus ou pour aider vos adhérents/syndiqués à faire face à la perte d'emplois due à cette maladie ?</p> <p>1= Oui 2= Non 3= Ne sait pas</p>	_
S1Q12A	<p>Si oui, quelles sont les sources de ces appuis/interventions ou quels en sont les auteurs ?</p> <p>1=Don spécial du Chef de l'Etat 2=Subventions du Gouvernement 3=Apports des Mairies de ville 4=Organisations patronales 5=Autres organismes / organisations 9=Autres (préciser)_____</p>	_

SECTION2 : CRISE DU COVID-19, MONTÉE DES VIOLENCES ET EMPLOI

N° de question	Intitulé des questions et instructions	Codes réponses
S2Q01	<p>Depuis la propagation du COVID-19, avez-vous observé une augmentation de toute forme de discrimination, de préjugés ou de tribalisme subi par vos membres ?</p> <p>1=Oui 2= Non 8=NSP</p>	_
S2Q02	<p>Un de vos adhérents a-t-il été victime de violence puis a demandé et / ou obtenu un soutien de votre organisation ?</p> <p>1=Oui 2=Non 3=Un tel service n'existe pas 8= NSP</p>	_
S2Q03	<p>Si oui, diriez-vous que votre organisation a intervenu pour préserver les droits des femmes plus que ceux des hommes, moins que ceux des hommes, a peu près la même chose ?</p> <p>1=Plus que ceux des hommes 2=Moins que ceux des hommes 3= A peu près la même chose 8=NSP</p>	_
S2Q04	<p>Depuis la propagation du COVID-19, connaissez-vous des adhérents qui ont perdu leurs emplois ?</p> <p>1=Oui 2= Non 8=NSP</p>	_
S2Q05	<p>Si oui, quelles ont été les actions menées par votre organisation pour les protéger ?</p> <p>1=Conseil juridique 2=Appui financier 3=Défense des droits 9=Autres (A préciser_____)</p>	_

Tableau : Contamination à la maladie par les hommes et les femmes

		Sexe											
		Homme				Femme				Total			
		Issue de la maladie				Issue de la maladie				Issue de la maladie			
		guérie	décédée	en cours de traitement	Total	guérie	décédée	en cours de traitement	Total	guérie	décédée	en cours de traitement	Total
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Age	25-34 ans	27,3	18,2	54,5	100,0	,0	,0	100,0	100,0	23,1	15,4	61,5	100,0
	35-54 ans	29,6	40,7	29,6	100,0	12,5	25,0	62,5	100,0	25,7	37,1	37,1	100,0
	55 ans ou plus	,0	100,0	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	,0	100,0	,0	100,0
	Total	28,2	35,9	35,9	100,0	10,0	20,0	70,0	100,0	24,5	32,7	42,9	100,0
Milieu de vie	En ville/Milieu urbain	28,9	34,2	36,8	100,0	14,3	28,6	57,1	100,0	26,7	33,3	40,0	100,0
	Au village/Milieu rural	,0	100,0	,0	100,0	,0	,0	100,0	100,0	,0	25,0	75,0	100,0
	Total	28,2	35,9	35,9	100,0	10,0	20,0	70,0	100,0	24,5	32,7	42,9	100,0
Statut matrimonial	Marié ou vivant en couple	22,9	37,1	40,0	100,0	12,5	12,5	75,0	100,0	20,9	32,6	46,5	100,0
	Veuf	,0	,0	,0	,0	,0	100,0	,0	100,0	,0	100,0	,0	100,0
	Divorcé ou séparé	100,0	,0	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	100,0	,0	,0	100,0
	Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple)	66,7	33,3	,0	100,0	,0	,0	100,0	100,0	50,0	25,0	25,0	100,0
	Total	28,2	35,9	35,9	100,0	10,0	20,0	70,0	100,0	24,5	32,7	42,9	100,0

Source : ER-COVID-19, 2020

Tableau : Contamination à la maladie par les femmes

		Issue de la maladie			
		guérie	décédée	en cours de traitement	Total
		%	%	%	%
Age	25-34 ans	23,1	15,4	61,5	100,0
	35-54 ans	25,7	37,1	37,1	100,0
	55 ans ou plus	,0	100,0	,0	100,0
	Total	24,5	32,7	42,9	100,0
Milieu de vie	En ville/Milieu urbain	26,7	33,3	40,0	100,0
	Au village/Milieu rural	,0	25,0	75,0	100,0
	Total	24,5	32,7	42,9	100,0
Sexe	Homme	28,2	35,9	35,9	100,0
	Femme	10,0	20,0	70,0	100,0
	Total	24,5	32,7	42,9	100,0
Statut matrimonial	Marié ou vivant en couple	20,9	32,6	46,5	100,0
	Veuf	,0	100,0	,0	100,0
	Divorcé ou séparé	100,0	,0	,0	100,0
	Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple)	50,0	25,0	25,0	100,0
	Total	24,5	32,7	42,9	100,0

Source : ER-COVID-19, 2020

Tableau : Évolution des revenus pour les hommes et les femmes

		Sexe																	
		Homme						Femme						Total					
		Depuis la propagation du COVID-19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé ?						Depuis la propagation du COVID-19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé ?						Depuis la propagation du COVID-19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé ?					
		Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP	Total	Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP	Total	Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP	Total
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Age	15-24 ans	,0	50,0	40,0	10,0	,0	100,0	,0	100,0	,0	,0	,0	100,0	,0	58,3	33,3	8,3	,0	100,0
	25-34 ans	3,5	35,1	53,8	7,6	,0	100,0	3,4	28,4	59,1	8,0	1,1	100,0	3,5	32,8	55,6	7,7	,4	100,0
	35-54 ans	5,1	38,6	49,5	5,8	1,1	100,0	3,0	51,7	39,8	4,0	1,5	100,0	4,2	44,1	45,4	5,0	1,3	100,0
	55 ans ou plus	6,3	50,0	41,7	2,1	,0	100,0	10,0	46,7	43,3	,0	,0	100,0	7,7	48,7	42,3	1,3	,0	100,0
	Total	4,5	38,7	50,0	6,1	,6	100,0	3,7	45,2	45,2	4,7	1,2	100,0	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0
Milieu de vie	En ville/ Milieu urbain	5,5	31,6	54,8	7,8	,3	100,0	3,7	40,8	49,0	4,9	1,6	100,0	4,7	35,4	52,4	6,6	,8	100,0
	Au village/ Milieu rural	2,5	54,0	39,8	2,5	1,2	100,0	3,9	59,2	32,9	3,9	,0	100,0	3,0	55,7	37,6	3,0	,8	100,0
	Total	4,5	38,7	50,0	6,1	,6	100,0	3,7	45,2	45,2	4,7	1,2	100,0	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0
Statut matrimonial	Marié ou vivant en couple	4,4	39,2	51,1	4,6	,7	100,0	2,8	49,8	40,6	5,5	1,4	100,0	3,8	42,8	47,5	4,9	1,0	100,0
	Veuf	,0	50,0	50,0	,0	,0	100,0	18,8	37,5	43,8	,0	,0	100,0	16,7	38,9	44,4	,0	,0	100,0
	Divorcé ou séparé	16,7	41,7	25,0	16,7	,0	100,0	,0	33,3	60,6	3,0	3,0	100,0	4,4	35,6	51,1	6,7	2,2	100,0
	Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple)	3,7	35,8	48,1	12,3	,0	100,0	5,5	36,4	54,5	3,6	,0	100,0	4,4	36,0	50,7	8,8	,0	100,0
	Total	4,5	38,7	50,0	6,1	,6	100,0	3,7	45,2	45,2	4,7	1,2	100,0	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0

Tableau : Évolution des revenus des femmes

		Depuis la propagation du COVID-19, le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré a-t-il changé ?					
		Augmentation	Pas de changement / C'est la même chose	Diminué, mais je n'ai pas perdu mon emploi	J'ai perdu mon emploi	NSP	Total
		%	%	%	%	%	%
Age	15-24 ans	,0	58,3	33,3	8,3	,0	100,0
	25-34 ans	3,5	32,8	55,6	7,7	,4	100,0
	35-54 ans	4,2	44,1	45,4	5,0	1,3	100,0
	55 ans ou plus	7,7	48,7	42,3	1,3	,0	100,0
	Total	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0
Milieu de vie	En ville/Milieu urbain	4,7	35,4	52,4	6,6	,8	100,0
	Au village/Milieu rural	3,0	55,7	37,6	3,0	,8	100,0
	Total	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0
Statut matrimonial	Marié ou vivant en couple	3,8	42,8	47,5	4,9	1,0	100,0
	Veuf	16,7	38,9	44,4	,0	,0	100,0
	Divorcé ou séparé	4,4	35,6	51,1	6,7	2,2	100,0
	Célibataire (jamais marié et n'a jamais vécu en couple)	4,4	36,0	50,7	8,8	,0	100,0
	Total	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0
Sexe	Homme	4,5	38,7	50,0	6,1	,6	100,0
	Femme	3,7	45,2	45,2	4,7	1,2	100,0
	Total	4,2	41,2	48,1	5,6	,8	100,0

Source : ER-COVID-19, 2020

Produit par P.U.A.
Yaoundé, Cameroun
Email : contact@aes-pua.com
Site web : www.aes-pua.com

©- by Friedrich Ebert Stiftung, Yaoundé (Kamerun), 2020.

Tel. 0023722212996/0023722215292

B.P. : 11939 Yaoundé / Fax : 00237 22215274

Courriel : info@fes-kamerun.org

Website: <http://www.fes-kamerun.org>



ISBN : 978-9956-444-15-0



Réalisation éditoriale: P.U.A.
(www.aes-pua.com):



Courriel : contact@aes-pua.com